



Les cahiers de
PROSPECTIVE
JeunesseE

Bureau de dépôt - 1050 BRUXELLES 5

Cahiers - Volume 2 - n° 3 - 3^{ème} trimestre 97

**Audiovisuel : sélectionner,
produire ou adapter ?**

Dossier :
"Ecole et prévention"
Tome 2

**Passage à l'école
et école-passage :
une réflexion au fil de l'eau**

Visées et limites de l'information

**Une expérience d'action
communautaire**

**Abus de drogues,
du dépistage/délation à la
promotion de la santé :
un regard québécois**

**La prévention des toxicomanies :
une occasion pour l'école ?**

Rédacteur en chef

- Henri Patrick CEUSTERS

Comité de Rédaction

- Henri Patrick CEUSTERS
- Martine DAL
- Bernard DE VOS
- Claire HAESAERTS
- Alain MICHELET
- Michel ROSENZWEIG

Maquette

- Henri Patrick CEUSTERS et Claire HAESAERTS

Secrétariat et saisie

- Claire HAESAERTS

Editeur responsable

- Raymond VERITER

Illustration de couverture

- Etienne SCHREDER

Comité d'accompagnement

Philippe ALLARD, Journaliste • Philippe BASTIN, Directeur d'Infor Drogues, Bruxelles • Danielle DOMBRET, Secrétaire-Documentaliste, Prospective Jeunesse • Pascale JAMOULLE, Chargée de Recherche de la Cellule Toxicomanies du CPAS de Charleroi • Alexia JONCKHEERE, Juriste, Droit des Jeunes, Bruxelles • Thérèse NYST, Chargée de Formation et Guidance, Prospective Jeunesse • Anne PAPEIANS, Consultante-Formatrice, Prospective Jeunesse • Philippe QUACHEBEUR, Service extérieur de la Santé, Ministère de la Communauté Française de Belgique • Micheline ROELANDT, Psychiatre, Bruxelles • Gustave STOOP, Administrateur SOS Jeunes - Prospective Jeunesse • Eric VANDERSTEENEN, Chef de projets, Service audiovisuel, Médiathèque de la Communauté Française de Belgique, asbl.

Collaborations extérieures

Line BEAUCHESNE, Professeure agrégée, Département de criminologie, Université d'Ottawa • Claire FREDERIC, Travailleuse sociale à l'APAJ et chargée de mission dans un Projet-Pilote dans l'enseignement professionnel (PEP) • Roger LONFILS, Directeur, Direction de la Promotion de la Santé, Direction générale de la Santé du Ministère de la Communauté française • Patricia SEUNIER, Licenciée en Psychologie, Consultante à Infor Drogues • Sylvie TOUSSAINT, Coordinatrice à SOS Jeunes - Quartier Libre • Eric VANDERSTEENEN, Chef de projets, Service audiovisuel, Médiathèque de la Communauté française de Belgique, asbl.

Mise en page et impression

- Imprimerie B7, Thierry BERGHMANS, GRACE-HOLLOGNE

Les articles publiés reflètent les opinions de leur(s) auteur(s) mais pas nécessairement celles des responsables des "Cahiers de Prospective Jeunesse".

Ces articles peuvent être reproduits moyennant la citation des sources et l'envoi d'un exemplaire à la rédaction.

Ni Prospective Jeunesse asbl, ni aucune personne agissant au nom de celle-ci n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations reprises dans cette publication.

Publication trimestrielle**Abonnement annuel**

Frais d'envoi compris

	Belgique	CEE	Autres pays
Institution	900	1000	1100
Personnel	750	850	950
Etudiant	600	700	800

Prix au numéro : 250 FB.

Prospective Jeunesse asbl - 27 rue Mercelis - 1050 Bruxelles

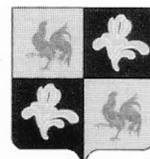
Tél : 02/512.17.66

Fax : 02/513.24.02

Numéro de compte bancaire de Prospective Jeunesse : 210-0509908-31

Adresse E-MAIL : prospective.jeunesse@skynet.be<http://www.prospective-jeunesse.be>

Avec le soutien de la Communauté française de Belgique et de la
Commission communautaire française de la région de Bruxelles-Capitale.



EDUITORIAL

Durant les vacances d'été, le Ministère de l'Education adressait une circulaire aux directions des écoles secondaires (tous réseaux confondus), aux centres PMS et aux Bourgmestres des villes et communes bénéficiant de contrats de sécurité et de société du Ministère fédéral de l'Intérieur. Ce document co-signé par Monsieur Johan VANDE LANOTTE (Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Intérieur fédéral) et Madame Laurette ONKELINX (Ministre-Présidente de la Communauté française chargée de l'Education et de la Promotion de la santé) a pour objet une "opération de prévention des toxicomanies dans certains établissements d'enseignement secondaire de langue française".

Vu leur préoccupation pour "une société de qualité", et "convaincus qu'une école qui souhaite maîtriser toute forme d'émergence de toxicomanies en son sein doit pouvoir se doter des moyens nécessaires à la mise en place d'une réelle politique de prévention", la Communauté française et l'autorité fédérale ont choisi, en concertation, de mettre sur pied un réseau de relais de prévention visant à aider les écoles à élaborer une "politique de prévention efficace" en matière de toxicomanie.

Se pose dès lors la question des objectifs d'une politique de prévention efficace. Les différents numéros des "Cahiers" sur le sujet manifestent combien les approches en cette matière sont multiples. Si d'emblée nous ne pouvons que nous réjouir de cette nouvelle circulaire au sens où elle ouvre de nouveaux espaces possibles en termes de "moyens", le manque de définition des objectifs nous questionne. Nous espérons vivement que ce vide sous-tend une volonté de "promouvoir la diversité, les expériences les questionnements..." et cela dans un cadre de promotion de la santé, conçue non pas comme l'éradication d'une maladie mais renvoyant à la notion de plaisir à vivre et d'estime de soi permettant la recherche d'un équilibre physique et mental.

La réalité étant toujours multifactorielle et complexe, cela implique de se positionner en termes de prévention généraliste, non ciblée (et donc non stigmatisante),...

Le cadre posé devrait permettre à l'école d'éviter la possibilité d'une dérive qui utiliserait ces moyens pour "dépister" les usagers de produits illicites afin de prendre les mesures d'écartement visant à éviter la contamination des élèves "sains", à éviter qu'ils ne nuisent! "...la vraie nuisance, ... est celle qui consiste à vouloir faire le bonheur des gens en

accentuant la peur de la maladie et de la mort et sans demander à chacun d'exercer ses choix personnels et de réaliser ses préférences"¹

La prévention a une place seulement si elle est à sa place. Quand un phénomène est pointé comme problème de sécurité et de société, il importe de se pencher sur la complexité de ce phénomène : la consommation de produits, licites ou illicites, relève d'interactions entre la personne, le produit et l'environnement et s'inscrit dans des modèles socioculturels.

Si la prévention est toujours un pari sur l'avenir. C'est aussi un pari ingrat parce que l'enseignant est là pour lancer l'enfant dans une aventure dont il ne connaîtra pas l'issue. Conscient que son rôle n'est pas seulement de transmettre un savoir mais aussi de donner aux enfants les meilleures chances de devenir des adultes autonomes, critiques et responsables, il sème pour que d'autres récoltent, en visant un mûrissement lent et solide.

Si l'on habite une maison au bord de l'océan, plutôt que de bâtir un mur autour de l'océan, ne vaut-il pas mieux apprendre à nager à ses enfants ?

Les réflexions amorcées dans les deux premiers tomes du dossier "Ecole et prévention" se poursuivront dans notre prochain numéro de mars 1998... Entre-temps, en décembre 1997, nous nous pencherons sur les **situations des jeunes adultes (18-25 ans) : de l'adolescence prolongée... au risque d'exclusion sociale.**

Henri Patrick Ceusters et Martine Dal.

P.S. Afin de permettre aux "Cahiers" de jouer un rôle de tribune et de lieu d'échange, nous souhaitons ouvrir leurs pages à vos réactions, vos commentaires, vos réflexions...

Si la plume (ou le clavier) vous démange, nous vous invitons donc à inaugurer notre prochaine rubrique "courrier des lecteurs".

1. Malherbe J.F., Autonomie et prévention. Alcool, tabac, sida dans une société médicalisée. Catalyses, 1994

L'AUDIOVISUEL ET LA PROMOTION DE LA SANTE

La collection Education pour la santé de la Médiathèque : un outil au service des éducateurs

Eric VANDERSTEENEN¹

Depuis plus de 40 ans, la Médiathèque de la Communauté française de Belgique, asbl, met à la disposition du public un patrimoine culturel très riche et très diversifié (plus de 660.000 médias - CD, cédéroms, films, documentaires, séries de diapositives, etc.) grâce à un vaste réseau décentralisé de centres de prêt, à Bruxelles et en Wallonie. Dans cet environnement culturel global, la promotion de la santé ne fait pas figure de parent pauvre. La Médiathèque développe, depuis bientôt 15 ans avec l'aide de la Communauté française, une initiative originale et unique au monde: une vidéothèque d'éducation pour la santé, sélectionnée sur base de critères stricts et rigoureux, et très accessible pour ses utilisateurs².

Audiovisuel et promotion de la santé

Si un programme audiovisuel ne peut prétendre changer les comportements en matière de santé, il faut bien mettre en évidence sa réalité et sa force en tant qu'outil pédagogique ou plus simplement en tant qu'instrument de sensibilisation et d'information du grand public. On le sait, l'image sensibilise beaucoup mieux qu'un texte écrit. L'image a une force émotionnelle plus grande. L'image est plus attractive et permet plus facilement de s'identifier aux situations et aux modèles proposés. Elle permet d'emblée une approche globale et rapide, systémique - oserions-nous dire, mais elle se traduit peu en termes de savoirs immédiats. La prise de conscience des caractéristiques propres de l'image animée, et surtout des dangers qu'il y a de s'en contenter, doit nous amener à adopter une attitude permanente d'analyse critique de ce que l'audio visuel nous invite à voir et à entendre, tant sur le plan professionnel que dans la vie de tous les jours.

Mais quelle est cette spécificité de l'audiovisuel dont on parle tant?

"Le message audiovisuel n'est pas un extrait de la réalité plus ou moins manipulé; il est construit au départ d'événements réels ou fictifs destinés à illustrer idée ou prise de position. Le "réalisme" des images ou ce que nous ressentons comme tel, induit le spectateur à prendre pour vrai ce message et l'empêche d'installer d'emblée une distance critique vis-à-vis de lui. Cela implique sans doute l'influence de l'audiovisuel sur l'esprit, influence d'autant plus forte que l'audiovisuel utilise simultanément plusieurs sortes de codes: les codes linguistiques, les codes d'expression traditionnels, les codes de réalisation particuliers à l'audiovisuel qui organisent le récit, le rythme, le temps, la relation du spectateur à l'image, la relation des acteurs entre eux.

D'autre part, l'audiovisuel est perçu par les deux sens, l'ouïe et la vue. A chacun de ces niveaux, les codes s'interpénètrent et s'additionnent, à moins que l'un prenne le pas sur les autres: une voix, une musique, un rythme de montage-image créent une ambiance qui orientera l'interprétation du commentaire ou de l'information visuelle.

Ces niveaux de réception ou de perception différents et simultanés produisent ou sont censés produire l'effet escompté par le réalisateur, non pour manipuler, mais pour exprimer une opinion personnelle. La manipulation de son outil, c'est son métier; la manipulation de l'esprit du spectateur, c'est ce qu'il est possible de gérer par l'apprentissage et la formation de ce dernier.

Ici comme en tout, il est illusoire d'édicter des règles ou des censures qui contraindraient producteurs et réalisateurs. A contrario, ce serait admettre leur toute-puissance et celle du média audiovisuel.

1. Chef de projets, Service audiovisuel, Médiathèque de la Communauté française de Belgique, asbl.

2. Doit-on rappeler que rien ne prédisposait la Médiathèque à développer des initiatives dans des secteurs qui s'éloignaient - voire s'écartaient complètement - des domaines musicaux liés plus traditionnellement à son activité? Toutefois, les éléments suivants ont, sans conteste, été déterminants lorsque le Ministre de la Santé a décidé de confier à la Médiathèque, en 1983, la mission de constituer une collection de documents audiovisuels dans le domaine de l'Education pour la santé, d'en réaliser le catalogue et de diffuser ces outils auprès des personnes et institutions intéressées: citons, principalement, l'expérience acquise depuis de nombreuses années en tant que documentaliste et diffuseur, la connaissance spécifique du marché audiovisuel (les programmes, les producteurs, les diffuseurs, les chaînes de télévision, etc.), l'expérience dans la problématique on ne peut plus complexe des droits d'auteur et des droits de diffusion pédagogique et enfin un réseau décentralisé de plus de 100 villes et communes à Bruxelles et en Wallonie, relais de l'ensemble des activités de la Médiathèque. Reconnue comme Service aux éducateurs depuis le premier janvier 1989, dans le cadre de la législation réglementant le secteur de l'Education pour la santé, la Médiathèque s'occupe actuellement du **Service communication audiovisuelle** et diffuse tous les ans les vidéocassettes de sa collection Education pour la santé auprès d'un public de plus en plus nombreux: une moyenne remarquable de **plus de 10.000 prêts par an** en tenant compte du renouvellement régulier (des suppressions et des mises à jour permanentes).

Ici, comme en tout, mieux vaut se gouverner soi-même, qu'être gouverné¹."

Cet éveil à la réflexion et à l'analyse personnelle, individuelle et critique, n'est-ce pas finalement une des meilleures garanties pour continuer à vivre dans une société démocratique et citoyenne. C'est pourquoi, il faut affirmer, avec insistance, que le seul visionnement d'un vidéogramme avec un groupe n'est pas suffisant pour réaliser un programme éducatif. Cette attitude passive, voire passéiste, nous devons la décourager de toutes nos forces. Il faut sans cesse rappeler, et ne jamais oublier, que la vidéo est un outil parmi d'autres et qu'elle doit toujours s'inscrire dans le cadre d'un projet global, réfléchi, structuré et évalué.

Toutefois, aucune conclusion générale ne peut être tirée quant à l'efficacité d'un programme audiovisuel. L'impact de celui-ci sera fonction de ses caractéristiques propres (précision et structuration des informations, attractivité de la mise en forme cinématographique, etc.) mais aussi de paramètres externes tels que les attentes du spectateur ou les objectifs de l'animateur⁴, le contexte dans lequel se déroule le visionnement, les activités de préparation et d'exploitation, la dynamique du groupe, etc. Ainsi aucun média n'est supérieur à un autre de manière absolue. Son efficacité est le résultat d'une interaction entre le média lui-même, la situation de visionnement et l'état d'un individu à un moment donné de son existence. Pour renforcer l'efficacité d'un média, on peut donc agir sur l'un ou l'autre (l'un et l'autre) de ces paramètres de manière à renforcer une triple adéquation⁵: adéquation entre le travail mental provoqué chez les spectateurs et les objectifs poursuivis; adéquation entre le support vidéo et les caractéristiques du public cible; adéquation entre les besoins du formateur et les possibilités pratiques.

Le recours à un support audiovisuel n'est pas en soi la garantie de réussite d'une séance d'éducation pour la santé. C'est grâce à l'animateur que le vidéo deviendra un véritable outil éducatif. C. Kefer présente deux conditions d'efficacité: accompagner la vidéo d'une séance d'animation et insérer la séance dans un projet global d'éducation pour la santé. Il importe aussi de déterminer les possibilités qu'offre le programme pour atteindre des objectifs plus généraux liés à la promotion de la santé et/ou à l'éducation aux médias audiovisuels.

Avant de s'interroger sur les apports spécifiques du vidéogramme en éducation pour la santé, il est nécessaire d'avoir clarifié les buts et finalités d'une animation ou d'une séquence de formation orientée vers la promotion de la santé des participants. Ainsi, la brochure "**L'analyse de documents audiovisuels en éducation pour la santé - Comment préparer une séance d'animation?**"⁶ permet de guider l'animateur dans le choix, l'adaptation et l'exploitation de documents audiovisuels susceptibles de l'aider dans son travail d'éducateur pour la santé. La méthode consiste à confronter les caractéristiques du documents audiovisuel et les caractéristiques de la situation de formation. En appliquant cette démarche, l'animateur augmentera sa capacité à utiliser des critères d'évaluation pertinents pour juger de l'adéquation d'un document audiovisuel aux attentes de son public et aux enjeux de la séance de formation. Il pourra ainsi tirer des conclusions sur les modalités d'utilisation du média et les aménagements possibles de son projet de formation ou d'animation. L'application de cette analyse peut être considérée comme un complément à l'utilisation des fiches descriptives des programmes de la collection Education pour la santé, fiches élaborées par le Comité scientifique et pédagogique. L'animateur est invité à refaire le cheminement de ce groupe d'experts, en l'approfondissant et en le précisant grâce à sa connaissance des caractéristiques précises de la situation d'animation.

L'enjeu de l'utilisation du document audiovisuel dans le cadre des interventions d'éducation pour la santé est le renforcement des aptitudes et de l'autonomie des individus par rapport à leur santé. Il s'agit non seulement d'enrichir leurs informations, mais aussi de les aider à mieux comprendre et analyser les phénomènes de santé, les soins et services médicaux. Au-delà, il importe de favoriser l'acquisition de certaines compétences pratiques et d'amener le spectateur à prendre conscience des possibilités d'être acteur de sa santé sur les plans individuel et collectif. Enfin, il faudra l'inciter à exploiter concrètement ces possibilités de participation.

3. Extrait du livre blanc du groupe Pédagogie et Audiovisuel, "**Pour une éducation aux médias généralisée en Communauté française de Belgique**", page 6, Médiathèque de la Communauté française de Belgique, octobre 1992.

4. Le terme animateur désignera aussi bien l'enseignant dans sa classe que l'animateur d'un groupe d'enfants ou d'adultes dans le cadre d'activités d'éducation permanente ou de loisirs.

5. **Guide pour l'utilisation de l'audiovisuel comme outil d'éducation pour la santé**, C. Kefer, 1993, in *Catalogue-guide Education pour la santé*, Médiathèque de la Communauté française de Belgique.

6. **L'analyse de documents audiovisuels en promotion de la santé - Comment préparer une séance d'animation**, Xavier Lechlen, Chantal Vandoorne, 1996, Collection APES, *Méthodes au service de l'éducation pour la santé*, supplément hors-série du *Catalogue-guide Education pour la santé* (janvier 97).

La complexité des procédés audiovisuels n'est jamais un gage d'amélioration des apprentissages et des conduites. Au contraire, si le spectateur n'y est pas attentif, cette sophistication technologique peut devenir un moyen de capter et d'orienter son attention, de le faire adhérer à certaines thèses ou opinions, consciemment ou non. Dans l'optique d'une autonomisation des individus par rapport à leur santé, il peut donc être de première importance de les aider à prendre le recul nécessaire par rapport aux messages diffusés par les médias audiovisuels. Devenir un téléspectateur averti, un citoyen actif face à l'information audiovisuelle, être plus sensible à l'influence de l'esthétique de l'image et du son et plus conscient des modes de pensées que ces moyens de communication mettent en oeuvre dans l'esprit sont autant d'axes que l'éducation aux médias audiovisuels prend en compte⁷. L'objectif est d'acquérir un regard personnel sur l'audiovisuel, de s'appropriier signes et messages, de les examiner de plus près. Parfois une saine compréhension des messages diffusés par un document audiovisuel d'éducation pour la santé nécessitera une analyse des procédés mis en oeuvre par le réalisateur. Cette analyse pourra, selon les cas, être utile tant à l'animateur qu'aux participants.

La collection Education pour la santé de la Médiathèque: un outil au service des éducateurs

La Médiathèque et les animateurs de la collection audiovisuelle Education pour la santé oeuvrent dans cette direction depuis près de 15 ans déjà. En proposant une utilisation systématique et argumentée des moyens audiovisuels comme support d'information et d'éducation, la collection Education pour la santé, véritable outil au service d'une politique éducative, a favorisé et appliqué cette idée primordiale qu'il fallait *développer l'esprit et l'autonomie critiques de tous les citoyens face aux messages audiovisuels*. Objectif fondamental de l'éducation aux médias, aujourd'hui reconnu comme une nécessité, il est encore loin malheureusement d'avoir une place prépondérante dans les pratiques pédagogiques.

La Médiathèque organise, d'une manière constante, une prospection nationale et internationale du marché audiovisuel francophone et propose au public une sélection des meilleurs programmes disponibles. La collection Education pour la santé, riche actuellement de plus de 300 programmes, met à la disposition des éducateurs, des enseignants ainsi que des parents concernés par leur santé et celle de leur famille, des outils sélectionnés pour leurs qualités scientifiques, pédagogiques et cinématographiques. Les thèmes proposés sont aussi variés que la prévention de la toxicomanie, l'alimentation, le cancer, le tabagisme, le sommeil, la naissance, l'enfance, le SIDA, l'enfant à l'hôpital, les soins palliatifs, le mal de dos, etc.

Afin de garantir la qualité scientifique et pédagogique des programmes sélectionnés, l'**Association pour la Promotion de l'Education pour la Santé (A.P.E.S.)** a conçu et réalisé une grille d'analyse complète et structurée permettant d'objectiver et de rendre communs les critères de la sélection, de dépasser les impressions subjectives, d'échanger facilement les avis et de synthétiser rapidement les appréciations.

Les programmes audiovisuels repris dans la collection Education pour la santé sont sélectionnés avec le concours d'un groupe interdisciplinaire d'experts, le **Comité scientifique et pédagogique**. Celui-ci se compose actuellement de près de quarante personnes provenant de disciplines différentes (médecins, pédagogues et acteurs de terrain ayant une expérience professionnelle dans le domaine de la promotion de la santé). Depuis novembre 1995, deux formations adaptées et spécifiques ont été organisées pour l'ensemble des membres de ce groupe afin de leur permettre de se familiariser avec la technique d'analyse par consensus d'experts ainsi qu'avec l'utilisation d'une grille d'analyse de documents audiovisuels: "*Analyser pour mieux exploiter un document audiovisuel en Education pour la santé*" et "*Initiation au langage audiovisuel*".

Le recours à une démarche d'analyse systématique, reposant à la fois sur des critères scientifiques, pédagogiques et cinématographiques permet aux experts de ce comité de:

- dépasser les premières impressions, limiter leur subjectivité;
- élargir l'éventail des critères utilisés par tout individu en fonction de son expérience et de son secteur professionnel;

7. Guide pour l'éducation aux médias audiovisuels. S'initier, S'informer, Se former. Médiathèque de la Communauté française de Belgique, octobre 1991.

- se référer à un langage commun;
- structurer la communication entre eux;
- accroître la rapidité de rédaction d'une appréciation synthétique.

Les résultats de cette démarche d'analyse font l'objet d'une mise en commun et d'une recherche de consensus pour aboutir à la rédaction de l'avis figurant sur la fiche d'appréciation. Grâce à la pluridisciplinarité du comité, cet avis prend en compte une grande diversité de situations d'utilisation.

Cette approche rigoureuse est facilitée par l'utilisation d'une grille d'analyse composée de six rubriques, dont voici une brève présentation⁸.

• **1 Le descriptif** : Le document est répertorié selon le thème principalement développé et selon une série de mots clés établis sur la suggestion du comité d'experts. L'utilisation de ce double système de classification permet au public de s'y retrouver rapidement et de rendre plus efficace sa première sélection d'un vidéo, dans la mesure où le titre d'un vidéogramme est, dans la plupart des cas, peu explicite.

• **2 Les objectifs du document audiovisuel** : Il est important de chercher à déterminer le niveau de complexité des effets attendus auprès du public cible. Il est très différent en effet de l'aider à acquérir de nouvelles informations ou de le pousser à une analyse critique. Il est très différent également de provoquer une prise de conscience d'un problème ou de provoquer la décision de modifier son comportement ou encore de donner les moyens pratiques de réaliser ces modifications. Les objectifs identifiés résultent de l'analyse du document par les experts, il est donc possible qu'ils ne recouvrent pas toujours exactement les objectifs annoncés par le réalisateur. Les types d'objectifs suivants sont distingués :

- *Objectifs cognitifs* : amener le spectateur à prendre conscience d'éléments d'information; à comprendre des mécanismes (physiologiques, psychologiques, sociologiques, économiques, etc.); à analyser, évaluer, synthétiser les informations relatives à une problématique.
- *Objectifs psychomoteurs* : amener le spectateur à acquérir des gestes normés ou prédéfinis, à adopter des gestes personnels.
- *Objectifs affectifs* : amener le spectateur à prendre conscience d'un problème, à prendre position par rapport au problème, à appliquer de nouveaux comportements, par rapport à lui-même et par rapport à autrui.

• **3 Le contenu du document** : Les critères d'évaluation du contenu se regroupent autour de deux axes.

- *La rigueur* : le document contient-il des erreurs et/ou des incohérences? Celles-ci portent-elles sur des messages essentiels? Certains aspects de l'information sont-ils négligés? Ces omissions entravent-elles la réalisation des objectifs du document? Relève-t-on des partis pris, un ton passionnel, du militantisme, des caricatures, un manque de nuance qui risquent de provoquer des effets non souhaitables chez le spectateur?
- *La pertinence* : un manque de pertinence peut résulter de la présence d'informations peu appropriées au thème et/ou aux objectifs du programme, en référence au consensus établi par les experts de cette problématique; il peut provenir d'une approche désuète de la question ou au contraire d'une approche très actuelle mais qui sera rapidement dépassée; il peut enfin refléter la présence de problèmes éthiques soit dans les thèses défendues, soit dans la manière de traiter l'information.

• **4 Les procédés psychopédagogiques** : L'analyse de ceux-ci est basée sur l'hypothèse que l'implication du spectateur et un traitement pédagogique des informations renforcent l'impact du programme.

- *L'implication du spectateur* : il s'agit de déterminer la présence de procédés qui

8. L'analyse de documents audiovisuels en promotion de la santé - Comment préparer une séance d'animation, op. cit.

stimulent et maintiennent l'intérêt du spectateur pour le message diffusé par le média: des exemples proches du vécu, des possibilités d'identification avec les intervenants ou les acteurs du programme, la confiance inspirée par ceux-ci, etc.; l'évocation de sentiments positifs, la présence d'un humour judicieux, etc.; l'interpellation du spectateur, l'annonce des objectifs et de l'intérêt du sujet pour le spectateur.

- *La compréhensibilité* : ce terme recouvre les procédés utilisés en vue de faciliter la compréhension et la rétention de l'information, voire les apprentissages (de règles, de gestes, d'attitudes, etc.). On cherchera donc à identifier la présence de mises en évidence, de concrétisations, de répétitions, de moyens mnémotechniques. On s'interrogera sur le débit des informations, sur la cohérence et la structuration de l'ensemble du contenu du programme (argumentation de la thèse, fil conducteur, etc.).

•5 **Les procédés cinématographiques** : Il s'agit d'abord d'identifier les caractéristiques de l'image (échelle des plans, angle de prise de vue, type d'images - réelles, truquées, de synthèse -, etc.), de la mise en séquence (montage linéaire, utilisation du flash-back, traitement descriptif ou narratif, dramatisation, etc.), de la bande son (musiques, bruitages, voix in, voix off, etc.) et ensuite de les apprécier selon trois critères:

- *L'intelligibilité* : la signification des images et des sons, les effets recherchés par ceux-ci et par la mise en séquence sont-ils faciles à interpréter ? Se renforcent-ils l'un l'autre pour structurer et faire comprendre les informations essentielles du document ?
- *L'attractivité* : la mise en forme cinématographique contribue-t-elle à rendre le vidéo attractif pour le spectateur et à maintenir son attention tout au long de celui-ci ?
- *La pertinence* : le choix et le traitement des éléments cinématographiques sont-ils adéquats par rapport au sujet traité et à l'objectif poursuivi ?

•6 **La synthèse** : Au terme de ce cheminement, les experts formulent un avis de synthèse. C'est celui-ci qui figurera sur la fiche du Catalogue-guide. Les rubriques suivantes y sont abordées :

- une définition du *public cible* susceptible de tirer profit du document, voire la mention d'un public spécifique auquel le document est particulièrement adapté;
- une *appréciation* des points forts et des limites du document sur les plans scientifique, pédagogique et cinématographique, la formulation de *réserves* si l'une ou l'autre lacune apporte un biais majeur dans l'utilisation;
- des conseils d'utilisation suggérant des modalités d'animation ainsi que des ressources complémentaires (brochures, associations spécialisées, matériel didactique, autre vidéogramme, etc.) qui rendront optimale l'utilisation du document.

Actuellement, au rythme d'une réunion du Comité scientifique et pédagogique tous les 15 jours, la quantité de nouveaux programmes sélectionnés s'accroît de 6 à 10 par mois.

Les notices d'accompagnement fournissent donc à l'utilisateur des informations précieuses: résumé, objectifs pédagogiques, appréciation générale sur les qualités pédagogiques et cinématographiques, réserves éventuelles, conseils d'utilisation et public cible. Ces notices permettent de le guider, de faciliter son choix, d'enrichir et de nuancer l'analyse documentaire⁹ et la fiche technique qui accompagnent tout film car il s'agit, comme on l'a vu, moins de cautionner ou d'écarter des messages que d'en révéler les facettes parfois cachées, d'en identifier les lacunes et de proposer des modes d'utilisation et des pistes d'exploitations pédagogiques.

Une analyse documentaire type reprend systématiquement les éléments suivants :

- Un premier paragraphe définit la nature, l'objet et l'objectif du document: ce dont on

9. Pour plus de précisions, lire: "Décrire l'audiovisuel" : manuel méthodologique pour l'analyse du contenu des documents audiovisuels à caractère documentaire par Colette Loustalet, 1983, Centre National de Documentation pédagogique, France.

parle, de quel point de vue, dans quel registre, etc. Par exemple: fiction à vocation pédagogique et récréative visant à enseigner l'hygiène corporelle aux enfants ou document d'information générale sur le sida.

- Le deuxième paragraphe précise les procédés de mise en image (prises de vue réelles ou animation, et leur importance respective), la prépondérance à l'écran (ce qu'on voit principalement) et l'utilisation significative d'images particulières (dessins, images échographiques, vues sous-marines par exemple).
- Le troisième paragraphe identifie les composantes principales de la bande-son (interviews en son direct, musique originale, commentaire en voix hors champ, etc.). Lorsque le son est trop diversifié, cette rubrique n'est pas reprise.

La suite de l'analyse est composée plus librement et plus soupagement. On y relève les éléments de structure, la tonalité du document, d'éventuelles caractéristiques remarquables (positives ou négatives) ainsi que l'essentiel du contenu. Etant donné la vocation éducative de notre démarche, le contenu est très souvent présenté sous forme d'une liste des sujets abordés.

L'ensemble des fiches d'appréciation figure dans un catalogue-guide, mis à jour tous les six mois par l'ajout et/ou le retrait de programmes. Ce catalogue contient également des conseils pratiques pour l'utilisation de l'audiovisuel en Education pour la santé ainsi que de nombreux index qui facilitent la recherche.

L'édition d'un catalogue-guide, qui reprend les avis d'un comité interdisciplinaire d'experts, cherche à stimuler auprès des utilisateurs une sélection raisonnée des programmes, en fonction des besoins de leur public et des spécificités de la situation d'animation. Elle manifeste aussi une volonté de pousser l'utilisateur à s'approprier l'outil audiovisuel, en l'utilisant si nécessaire en partie, par séquences, en fonction de ses propres objectifs.

La notion de catalogue a beaucoup évolué depuis quinze ans. De simple répertoire, l'outil documentaire qui accompagne la sélection de programmes est devenu progressivement un catalogue-guide puis enfin ce catalogue-guide-classeur que l'on connaît actuellement. Les notices d'accompagnement ont été développées pour apporter des réponses claires et précises aux questions que les éducateurs se posent sur le vidéogramme: les objectifs, le niveau d'enseignement, la qualité technique et une appréciation du contenu. L'effort a aussi porté sur l'utilisation du média lui-même: comment l'intégrer dans une séquence pédagogique en exploitant au mieux les caractéristiques du langage audiovisuel. La réflexion que la Médiathèque a développée en matière d'éducation aux médias¹¹ depuis 1986 a contribué à intégrer progressivement ces aspects dans la collection Education pour la santé.

10. Objectifs de l'éducation aux médias

Comprendre les messages audiovisuels.

Développer un esprit critique par rapport au réel et à sa représentation.

S'approprier les codes nécessaires et les éléments créateurs de sens.

Percevoir les dimensions socio-économiques et politiques des médias.

Acquérir une plus grande autonomie face aux médias et aux contenus qu'ils véhiculent.

S'exprimer et communiquer avec de nouveaux langages et outils, complémentaires du verbal et de l'écrit.

(d'après le rapport télécole 1992).

Produire ou adapter ?

L'expérience que la Médiathèque de la Communauté française de Belgique mène depuis quinze ans montre à suffisance que des programmes audiovisuels de qualité existent dans la plupart des pays européens. D'autres encore ont été réalisés aux Etats-Unis ou au Canada et sont disponibles en version française. Toutefois, la circulation et la diffusion de ces programmes, la problématique des droits d'auteur, la disponibilité ou la réalisation de versions françaises, par exemple, sont les trop nombreux obstacles à une utilisation optimale des productions existantes; **mais pourquoi continuer à produire quand nous gagnerions tous à mieux connaître, à utiliser ou à adapter ce qui existe déjà ?**

Il me semble très important de revenir ici sur quelques remarques, propositions, recommandations ou constats qui ont été faits lors du Festival "Education pour la Santé par l'audiovisuel" (Royan, octobre 1992) et qui sont toujours d'une étonnante actualité, les pratiques n'évoluant pas toujours au même rythme que nos espoirs. Les différents aspects développés ci-dessous nous concernent directement dans notre pratique professionnelle.

Deux points de vue différents, mais complémentaires, alimentaient la réflexion sur la transférabilité des documents audiovisuels d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre. **Cet aspect est l'un des plus importants dans le travail de recherche et de prospection que la Médiathèque mène d'une manière continue.**

•1. Adapter et non adopter les documents d'éducation pour la santé

Les documents ne sont jamais transférables tels quels d'un pays à l'autre. Non seulement pour des raisons de traduction, mais aussi de cultures, de styles de vie, de problèmes de santé, de structures institutionnelles, etc. C'est pourquoi il faut les transformer, les adapter aux situations spécifiques. Anne Charlton nous propose ainsi une série d'étapes à suivre :

- décider si le document est approprié pour l'usage que l'on voudrait en faire à partir d'une analyse de contenu;
- choisir la tranche d'âge d'utilisation;
- choisir la partie à modifier : le commentaire, une partie du contenu, etc.;
- choisir la façon de faire la modification: commentaire oral, insertions, etc.;
- vérifier le coût du changement;
- vérifier si l'adaptation correspond aux objectifs;
- évaluer.

•2. Comment faciliter la circulation des documents audiovisuels d'éducation pour la santé ?¹¹

On retrouvera ci-dessous la position commune de l'A.P.E.S. et de la Médiathèque dans ce domaine. Le travail de sélection et de diffusion que nous réalisons depuis quinze ans s'est toujours inspiré de cette réflexion.

Pourquoi est-il si important de **faciliter l'échange** de nos documents audiovisuels ? Nous pensons que nous ne devons pas nous arrêter aux arguments sur les limites de la transférabilité, sur nos différences de cultures, de styles de vie, de besoins ou de problèmes de santé, de structures institutionnelles. Il ne faut pas les nier, mais il faut les dépasser. Il nous semble plus important de réfléchir d'abord aux moyens de faciliter les échanges plutôt que de réfléchir aux difficultés d'adaptation. Nous plaçons donc pour un minimum de sélection et d'adaptation pour offrir au public la diversité des documents et la responsabilité des choix.

Cette position nous l'appuyons sur **un constat** et **deux arguments**.

Le **constat** se manifeste tous les jours sur nos écrans de télévision et dans nos salles de cinéma. Les produits audiovisuels circulent déjà très largement en Europe et dans le monde : séries policières américaines, dessins animés japonais, films de toutes les origines. Les différences culturelles ne semblent pas nous émouvoir. Il en est de même dans le domaine de la santé. Nous avons, en Europe par exemple, une majorité de problèmes communs, de besoins communs. Il existe déjà des documents audiovisuels qui touchent ou qui pourraient toucher tous les pays, essentiellement ceux qui cherchent à informer et à divertir. Un exemple parmi d'autres, "Et moi, d'où je viens ?", dessin animé d'origine anglo-saxonne.¹²

Le **premier argument** s'appuie sur la définition de l'éducation pour la santé comme une véritable matière culturelle. L'éducation pour la santé ne consiste pas seulement à l'apprentissage des règles d'hygiène et d'alimentation, à la prévention des maladies, ni même à la promotion de la santé. Elle doit faire de chacun de nous des individus capables de comprendre pour juger et décider librement et collectivement de nos actes. Le document audiovisuel, lorsqu'il est témoin de nos différences d'approches, mais aussi de la communauté de nos problèmes, nous aide à comprendre, juger et décider.

Le regard sur les autres, le regard des autres, ne peut que nous enrichir. Nous pouvons cultiver nos différences si nous restons ouverts aux échanges culturels.

Le **deuxième argument** tient compte quant à lui du traitement des images et des sons par le spectateur. Le spectateur est toujours actif. Il sélectionne, trie, complète les

Renseignements complémentaires:

Eric Vandersteenen, Chef de projets, Service Audiovisuel, Education pour la santé

Médiathèque de la Communauté française de Belgique, asbl
Place de l'Amitié, 6
1160 Bruxelles

Tél.: 02/737.19.30

Fax.: 02/737.18.88

11. Extraits des interventions de Messieurs Michel Demarteau (Ecole de santé publique de Liège) et Eric Vandersteenen (Médiathèque de la Communauté française de Belgique).

12. Traduit et édité par les soins de la Médiathèque de la Communauté française de Belgique, de la Ligue des familles et de R.T.L.-T.V.I., "Et moi, d'où je viens?" est encore à l'heure actuelle un des documents vidéo les plus diffusés par les centres de prêt de la Médiathèque.

Sources principales

Catalogue-guide Education pour la santé, Médiathèque de la Communauté française de Belgique, 1993 (+ suppléments semestriels).

Guide pour l'utilisation de l'audiovisuel comme outil d'éducation pour la santé, Kefer C., 1993 in Catalogue-guide Education pour la santé, op. cit.

L'analyse de documents audiovisuels en promotion de la santé, Comment préparer une séance d'animation, Xavier Lechien, Chantal Vandoorne, 1996 Collection APES, Méthodes au service de l'éducation pour la santé, Supplément hors série du Catalogue-guide Education pour la santé (Janvier 1997).

Guide pour l'éducation aux médias audiovisuels. S'initier, S'informer, Se former. Médiathèque de la Communauté française de Belgique, Octobre 1991.

informations audiovisuelles. L'adaptation des documents audiovisuels se fait donc de façon permanente par chacun de nous en fonction de notre culture nationale ou régionale, mais aussi de notre appartenance sociale, de notre personnalité, du moment que nous vivons. N'est-il pas vain alors de chercher à sélectionner et à adapter selon nos critères d'experts ? Ne vaut-il pas mieux au contraire, après avoir franchi la barrière linguistique, laisser les documents "bruts", sans les trahir davantage ?

Nos efforts d'éducateurs pour la santé se porteront alors non plus sur les produits, mais bien sur les personnes pour les aider à comprendre. Nous avons en général trop tendance à vouloir tout prévoir, tout planifier, tout évaluer. Où s'exercera alors la liberté du public de découvrir, de choisir ?

Hors, **faciliter l'accès d'un grand nombre de documents audiovisuels d'éducation pour la santé de qualité au plus large public possible, telle est bien la philosophie de la collection éducative Education pour la santé de la Médiathèque.** Sur base de quinze ans d'expérience dans ces domaines délicats que sont la sélection et la diffusion de documents audiovisuels, nous pouvons formuler une série de propositions afin de faciliter les échanges internationaux :

- faciliter la prospection par une banque de données européenne ou la mise en réseau de celles qui existent;
- créer et diffuser des répertoires décrivant et commentant les documents disponibles, faciliter et soutenir la négociation sur les droits d'édition et de diffusion non-commerciale;
- soutenir les frais de traduction et d'édition des documents d'un pays à l'autre (notamment le sous-titrage);
- organiser régulièrement des festivals avec des productions européennes;
- soutenir la création de documents écrits et audiovisuels sur l'utilisation de l'audiovisuel en éducation pour la santé;
- organiser des formations et donner une dimension européenne à cette réflexion en abordant les aspects interculturels;
- stimuler la recherche évaluative sur la réalisation, la diffusion et l'utilisation de l'audiovisuel dans des situations ou des échanges interculturels.

PREVENTION DES ASSUETUDES ET TOXICOMANIES MODULES INTERDISCIPLINAIRES DE FORMATION

Dans le cadre de ses activités en prévention des assuétudes et toxicomanies, **Prospective Jeunesse** organise en ses locaux des modules de formation interdisciplinaires de 3 jours destinés à tout *adulte relais* confronté à la question des drogues dans sa pratique professionnelle ou dans la sphère privée : intervenants psycho-médico-sociaux, enseignants, parents, stagiaires, etc.

L'*objectif* est de transmettre un nouveau savoir et un nouveau regard sur les drogues (licites et illicites), la multiplicité des produits et la diversité des pratiques, le contexte socio-politique, la spécificité de l'adolescence... et à partir de là, entamer un travail de clarification et d'élucidation des situations/problèmes rencontrés.

Le nombre de participants est limité à 15 personnes.

Les dates retenues pour le quatrième trimestre 1997 et le premier trimestre 1998 sont les suivantes :

2, 3 et 16 octobre 1997
27, 28 novembre et 11 décembre 1997
12, 13 février et 5 mars 1998

de 9h30 à 16h30

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter, à Prospective Jeunesse, les Consultants-Formateurs, **Thérèse NYST** et **Michel ROSENZWEIG**.
Tél: 02/512.17.66 Fax: 02/513.24.02

Con-mp-tes d'été

Claire FREDERIC¹

"L'intérieur de la terre, dit-il est fermé à notre regard. Pourtant, vous devrez le sonder, puis vous exposerez devant moi les éléments que recèle la planète, vous me direz la nature de son feu, et quelle est sa consistance."

Le souverain sourit et ordonna à ses savants et à ses ouvriers de s'attaquer au corps de la terre, de le transpercer, de mettre au jour ses secrets, de tout mesurer et d'élaborer à partir de leurs résultats des formules d'une extrême subtilité et d'une inconcevable précision (...) dont témoignaient d'ailleurs de superbes tableaux synoptiques et de gros livres"².

Je ne savais pas lequel choisir. Alors, plutôt que de dire moins bien ce que d'autres ont déjà dit, j'ai choisi de dire un petit peu mieux ce que je fais. Je propose la rencontre entre un conte et une connaissance de ma pratique professionnelle plutôt qu'une théorie.

Prévenir, dévoiler, influencer, aller au devant, empêcher, éviter, parer, **précéder,** préserver, alerter, annoncer, avertir, aviser, dire, faire savoir, mettre en garde, crier casse-cou, **informer, instruire,**...

Travailler "le Social", bricoler, cheminer, façonner, former, buriner, **se coltiner,** composer, construire, **se déformer,**...

Autant de synonymes qui plantent le décor de l'histoire : "Au plus fort de l'été, la rivière est un chant à mille voix qui emplit de sa clameur le pays alentour. Mais plus près, **ses eaux calmes murmurent plus qu'elles ne grondent et semblent refermées sur leur mystère.** La rivière est large, et le lit qu'elle s'est frayé avec force à travers le pays signifie **la séparation.**" (...)

Au dessus de la rivière, dans la pénombre d'une gorge boisée, se dresse **la maison du maître.**

Le passeur Josip Poje la voit chaque fois qu'il fait traverser les gens et leurs fardeaux. (...)

Josip voit les branchages se plier dans les fourrés au loin, il devine les clients qui approchent. Ce sont des tresseuses de paniers qui vont chercher l'osier sur l'autre rive, ou quelque artisan, un étranger parfois, ou bien toute une troupe d'hommes et de femmes, les hommes

riants et les femmes radieuses dans leurs robes de couleur"³.

*L'Ecole est une institution culturelle qui a figure d'Autorité. L'Ecole instruit, forme, éduque, sélectionne, régularise, structure, normalise, émancipe, libère. Une énonciation qui souligne toute l'ambiguïté de sa fonction sociale et toute la complexité de ce que l'on en attend. A la fois cause et effet d'une démocratisation de l'accès aux Savoirs, à la Connaissance, elle est devenue **un passage obligé** pour tous produisant aussi ses **hors-la-loi.***

Elle fait l'admiration des uns par sa généralisation et son accessibilité par un plus grand nombre.

Elle est dénoncée par les autres dans ses pratiques de sélection et de relégation ainsi que dans les limites, ses lignes et ses restreintes, de son rôle éducatif.

Le maître (non l'enseignant) est ce qui fait que l'Ecole est ce qu'elle est : un agencement de rituels, de règles, d'intentions, de comportements, d'objets pédagogiques, de jeux d'acteurs, d'organisations de rapports,...

La rencontre entre l'Individu et cette Institution n'est possible que si l'un et l'autre respecte et prend au sérieux les obligations qu'ils s'imposent et les enjeux

1: Passeuse dans le champ scolaire comme travailleuse sociale à l'APA) et chargée de mission dans un Projet-Pilote dans l'enseignement professionnel (PEP).

2: Le sourire du sphinx, Ingeborg BACHMANN, Acte Sud.

3: Le passeur, idem : les extraits repris tout au long du texte sont de la même nouvelle.

qui les muent. L'Institution scolaire est donc contraignante et conflictuelle. Ces contraintes seront perçues comme violentes, abusives, non-sens dès le moment où elles n'ont plus de légitimité, dès le moment où elles ne fondent plus la relation Individu/Institué-Ecole/Institution.

Ceux que l'on présente comme "déstructurés", "décrochés", "les hors-la-loi" ne sont plus les clients de l'Ecole mais du Social, voire du Judiciaire. Je les appelle plutôt des **nomades sans voix**.

Ils quittent l'Ecole ou l'Ecole les congédie dès qu'il y a rupture du contrat qui les lie, qui les institue. Ils ont donc une capacité à reformuler leurs relations allant jusqu'à se mettre en danger : la dépression, la fermeture en sont quelques-uns des symptômes.

Ce sont plutôt les jeunes qui sont les clients du "Social", individuellement ou collectivement, en famille ou en groupe.

C'est plus rarement les Ecoles. Dans celles-là, les travailleurs sociaux s'y embarquent comme médiateurs ou interlocuteurs privilégiés. L'Ecole cliente du "Social" supposerait une définition collective d'une situation qui mériterait d'être socialisée, donc d'être prise en compte par des travailleurs sociaux dans une politique sociale de repêchage.

Outre cette définition collective, cela supposerait aussi un messenger identifié comme tel par tous, porteur d'une part du mystère : le responsable politique ? le pouvoir organisateur ? le chef d'établissement ? l'enseignant ? le parent ? l'étudiant ? ces nomades sans voix ?

Le travail social existe dès le moment où un groupe a chassé le différent pour maintenir sa cohésion tout en créant des filets pour s'assurer une relative sécurité sociale. La prévention existe. Le travailleur social aussi. Il est mandaté pour faire passer, pour modifier, pour déplacer des frontières. Il inscrit son intervention ailleurs que dans le champ de l'aide sociale : dans le champ politique, économique, culturel... là où les autres : le responsable politique, le policier, l'enseignant, le juge, l'artiste, le médecin, le parent, le jeune,.... ne sont pas.

Prenant le risque de la stigmatisation (inévitable me semble-t-il), le travailleur social met en place des actions de prévention. Il fait, crée, innove, expérimente, transforme, copie,.... Il se met en jeu. Il puise dans d'autres sciences sociales des éléments de construction de

sa pratique. Les plus typiques sont pris à la psychologie, à la médecine, à la sociologie, à la pédagogie,.... Le travailleur social n'est plus nécessairement l'assistant social. C'est aussi l'enseignant, l'éducateur, l'infirmier social,.... La prévention devient l'affaire de tous obligeant chacun à s'expliquer, voire à justifier leur spécificité.

Or, le travail social de prévention a cela de particulier qu'il s'inscrit bien aux charnières, dans les interstices laissés vacants entre les disciplines. Outre l'emprunt de certains concepts, de certains outils, l'intérêt de transcender les disciplines (transdisciplinarité) est de s'inscrire dans cet **entre-deux**.

(...) "Josip est seul, debout sur la passerelle qui prend appui sur la rive et franchit la longue étendue de sable mou. L'embarcadère est construit au milieu de cette solitude de broussailles, de sable et de caillasse qui se change peu à peu en prairies et en champs. Le regard n'embrasse pas la rive mais se noie chaque fois dans les fourrés entaillés de petits chemins de terre encore meuble, semblables à des cicatrices fraîches(....)".

Au vu de certaines actions et en avertissant de l'extrême imprécision de ma réflexion méthodologique, je retiendrai que le travail social s'inscrit dans la réalité de ce que l'individu et les communautés vivent. Il est indissociable d'une fonction symbolique. Celle-ci, pour reprendre la définition du Petit Robert, "tout en étant réelle, n'a pas d'efficacité ou de valeur en soi, mais est seulement signe d'autre chose".

C'est l'intervention en duo de l'assistant social et du psychologue en thérapie familiale ou celle de l'assistant social et de l'artiste dans un travail d'animation-création.

De l'intérêt de ces interventions, je retiendrai la prise en compte du réel : le renvoi scolaire du dernier de la fratrie, le conflit qui oppose les autorités locales à un groupe de jeunes dans l'occupation d'un espace public,.... et aussi la définition d'un ensemble de processus compréhensibles par les uns et par les autres : la rupture, l'isolement, la répétition,....

L'individu, tout en vivant ces processus au quotidien, se les représente, les "visualise", les nomme, les communique, les questionne : il les médiatise.

Il y alors mise en formes d'un travail de symbolisation, d'élucidation et de participation mené par le travailleur social, le psychologue, l'artiste.

"Josip se tourne et regarde le manoir de l'autre côté de la rivière. L'eau les sépare; pourtant il aperçoit "le maître" à une fenêtre. Josip peut rester tranquillement des heures entières, debout ou allongé, à écouter, jour après jour, couler la même eau; le maître, lui, qui vit dans cette maison blanche qu'ils appellent parfois "le château", est certainement un être inquiet. On le voit tantôt à une fenêtre, tantôt à une autre. Il descend parfois à travers le bois et Josip se dit alors qu'il va vouloir traverser la rivière mais le maître, par delà le grondement de l'eau, lui fait comprendre que non, puis il erre le long de la rive et s'en retourne. Cette scène se répète souvent. Le maître est très puissant, les gens le craignent et ne savent que penser, mais il est bon. Tous le disent."

Nous devons maintenant nous demander comment transférer ces pratiques dans le champ scolaire.

(...) "Il marche avec précaution sur le sol humide qui s'enfoncé sous ses pas. Il soupèse un caillou puis se penche et lance le bras en avant. Le galet joueur fend l'air en sifflant au-dessus des vagues, frappe l'eau et rebondit, deux fois, trois fois. Si Josip persévère, le galet peut ricocher huit fois. Il suffit de le choisir à la bonne forme et pas lourd.(...) Il ne comprend pas pourquoi Maria doit apporter toutes ces choses dans la maison du maître. Qu'il envoie donc ses gens!

Pourquoi faut-il que Maria pense à lui, alors que lui-même ne se soucie jamais d'elle car son esprit est absorbé par de grandes choses qu'elle ne peut pas comprendre ? Elle peut aller chez lui aussi souvent qu'elle veut, il ne la verra pas si elle ne dit rien. Il ne comprendra pas ses yeux et renverra celle qui se tait."

L'Institution scolaire est organisée de manière à ce que l'étudiant soit au moins spectateur au mieux acteur, rarement co-auteur ou auteur du jeu scolaire. Il bénéficie d'un service, il est le client d'un établissement.

Certains s'organisent en groupe de consommateurs.

Le travailleur social mandaté pour un travail de prévention avec les jeunes se trouve être à contre-courant culturel.

Considérer le jeune comme partenaire

pour détourner, précéder, préserver, annoncer, avertir, dire, mettre en garde, donner avis... sur le fonctionnement d'une Institution dont il en est par ailleurs et aussi acteur, c'est toucher à l'organisation et à la répartition de l'exercice du pouvoir, fondement de la relation scolaire.

(...) "Josip pense à rentrer, pourtant il attend encore. Il est dur de prendre une décision. Mais il entend Maria qui arrive. Il ne regarde pas dans sa direction, il ne le veut pas, mais les pas en disent assez. Maria le salue, hésitante, embarrassée. (...) "Tu ne fais plus passer ?" "Je ne sais pas. Où veux-tu aller ?"

(...) Les vagues que forme le courant sont plus majestueuses et plus larges que pendant le jour, les remous au milieu sont plus sombres et plus dangereux. Personne, à présent, ne se risquerait plus en bateau. **Seul le bac permet encore de passer en toute sécurité.** (...)

La traîlle constitue le lien, résout l'insondable profondeur et indique infailliblement, de son fil tendu, l'autre rive, la maison blanche."

Chacun détient une parcelle de l'exercice du pouvoir. Au minimum, ce que Pierre BOURDIEU' appelle le pouvoir symbolique. "Ce pouvoir invisible qui ne peut s'exercer qu'avec la complicité de ceux qui ne veulent pas savoir, qu'ils le subissent ou même qu'ils l'exercent".

Ces rapports de pouvoir sont déterminés par ce que chacun dispose comme ressources : le Conseil de Classe, la cour de récréation, le chahut organisé, la sanction, le travailleur social extérieur, le PO, la leçon, l'exclusion,... laissant à chacun une zone d'ombre comme champ de libertés.

Les différents groupes s'imposent la définition de l'Institution scolaire. Il serait illusoire de croire que ces groupes sont organisés explicitement. Les alliances et les coalitions se modulent : profs/élèves, les boucs-émissaires/"les bons",...

Les conflits sont réels ou symboliques : le retard, le matériel, l'allumette dans la serrure, le conseil de participation,...

Les systèmes symboliques : la Loi : le règlement, la sanction, la règle, le tabou,...; la Connaissance : le Savoir, sa légitimation, son acquisition,...; l'Ecole : l'enseignant, la classe, le projet pédagogique,... doivent donc leur existence à des acteurs et leur capacité à négocier leurs intérêts.

(...) "Il éconduit Maria." "Je ne passe plus". (...) "Le Maître ne te regardera pas. Ta robe est d'étoffe grossière et tes

4. "Sur le Pouvoir symbolique", Pierre BOURDIEU, Annales n°3, pages 405-411.

Bibliographie

"Nécessité d'une réforme de pensée", Edgard MORIN, coll. Espace de formation.

"Le Nouvel ordre scolaire : acteurs sociaux et changements des institutions éducatives", Mohamed CHERKAOUI, Encyclopédia Universalis "Les Enjeux".

"Sur le problème de l'innovation", René THOR, ibidem.

"Sur le pouvoir symbolique", Pierre BOURDIEU, Annales n°3.

"Le Passeur", Ingeborg BACHMANN, coll. Actes Sud.

souliers ne sont pas des escarpins. Il te chassera. Il a d'autres pensées en tête. Je le sais car je le vois tous les jours."(...) Josip va quand même lui faire traverser la rivière."

Comme le bac et la traïlle, le travail de prévention dénonce, devance, détourne, précède, annonce les processus, les enjeux et les effets de telles négociations. Pourrait-on dire que l'articulation des pratiques artistiques, sociales et pédagogiques peut faire voir, transformer la vision du monde et par là construire, déformer, buriner, façonner la réalité, le Social ?

En transcendant la réalité, ne transforme-t-on pas la réalité elle-même ?

(...) "Josip cherche un galet et le lance sur l'eau. La rivière est étrangement trouble, et dans la langueur du soir aucune vague ne porte plus sa crête d'écume argentée. L'eau n'est plus qu'une grande lame grise qui s'enfonce avec force à travers le pays et qui signifie la séparation.

L'Ecole est un agencement contingent ou arbitraire ?

(...) "L'intérieur de la terre, dit-il est fermé à notre regard. Pourtant, vous devez le sonder, puis vous exposerez devant moi

les éléments" d'une réflexion, d'un mode d'intervention, d'une conception de la prévention en/ou du milieu scolaire : du contexte théorique d'un projet qui sera mené dès septembre à l'APAJ.

Ce projet n'a l'ambition que d'essayer de se coller à une construction méthodologique et un développement pratique qui a fait défaut tout au long de ce texte.

Nous essaierons de tenter au moins de préciser ce que veut dire être entre-deux pour une artiste, un enseignant, une assistante sociale, des étudiants, une institution scolaire et d'évaluer les conditions de faisabilité, les effets, les actes professionnels d'une telle démarche.

Donc, au risque d'en avoir déçu certains, je les invite "à s'attaquer au corps de la terre, de le transpercer, de mettre au jour ses secrets, de tout mesurer et d'élaborer à partir de leurs résultats des formules d'une extrême subtilité et d'une inconcevable précision" : n'est-ce pas l'objet des Cahiers de Prospective Jeunesse : un lieu de réflexion, de formation et d'échange d'expériences ?

LES QUESTIONS DE LA PREVENTION DES ASSUETUDES ET DES TOXICOMANIES :

DES FORMATIONS (à la carte) POUR LES ETUDIANTS DES HAUTES-ECOLES, FUTURS PROFESSIONNELS

- DE LA SANTE
- DE LA PREVENTION
- DE L'ENSEIGNEMENT
- DU TRAVAIL SOCIAL

CONTENU

- approche du phénomène de consommation dans nos sociétés : usages, produits, contextes, idées fausses
- le passage de l'adolescence
- enjeux, pièges et limites de la prévention
- des projets, des outils, des relais

METHODE

- exposés
- échanges et débats
- études de cas, jeux de rôle
- analyse d'outils de prévention : vidéos, brochures,...
- travaux en sous-groupes

CONTACT

Prospective Jeunesse esbl
Anne PAPEIANS et Henri Patrick CEUSTERS
rue Mercelis 27 - 1050 Bruxelles

Tél : 02/512.17.66 - Fax : 513.24.02

CINQUIÈME CONGRES NATIONAL

5-6 NOVEMBRE 1997
Flanders Expo - Maaltekouter 1
9051 Gent

GESTION DES DROGUES EN 2000

THÈMES

- Statuts des travailleurs dans les secteurs de la prévention et des soins
- Approche du trafic international des drogues
- La problématique des médicaments
- La politique : conclusions de la Commission Parlementaire "Drogues".
- L'accessibilité des groupes à risques à la prévention, tant au niveau de l'enseignement qu'à l'extérieur
- La délivrance contrôlée d'héroïne
- Conséquences possibles de la légalisation des drogues "douces".
- Régime pénitentiaire et fonction de l'usage de drogues

Traduction simultanée français et néerlandais
Inscription : à renvoyer ou à transmettre par télécopie avant le 15 octobre 1997 à :

Oostvlaamse Politicacademie (OPAC)
congresssecretariaat - secrétariat de congrès
Drugbeleid 2000 - Gestion des Drogues en 2000
Sprendonkstraat 5
B-9042 Mendonk
téléphone 09/345.69.64 - fax - 09/342.82.09

Cheminement et balises : une expérience d'action communautaire aux abords d'une école

Sylvie TOUSSAINT*

"Quand on me demande où je vais à l'école, je ne dis jamais l'Etem, je dis l'Institut René Cartigny, et je fais, oh c'est loin, près du cimetière d'Ixelles. Pourquoi ? Parce que l'Etem², dans le quartier, on dit que c'est une école-poubelle !"

Nous ne pouvons pas dire que nous travaillons dans une AMO et rester insensibles à ces propos. Nous avons donc proposé aux élèves de cette école de réfléchir à une action qui permettrait d'ouvrir le dialogue avec les adultes qui les entourent afin d'endiguer cette caricature monstrueuse d'élèves-déchets.

Le propos ouvert ici soulève des questions autour de la place que nous avons prise, de celle que nous avons tenté de laisser aux jeunes et à leur environnement, et par là-même la question du pari de l'action non prévisible, tout en balisant notre chemin méthodologique.

Le travail à la demande du jeune

L'arrêté A.M.O. insiste, en effet, sur la prise en compte de la demande du jeune pour qu'il soit acteur du projet qui concerne sa vie.

Il s'agit ici certainement d'une des premières "balises" qui nous permet de ne pas nous perdre, de ne pas perdre de vue cet état d'esprit que défend l'AMO. Par contre, en faire un tracé raide et étroit comme un sillon de charrue n'aurait aucun sens : les jeunes que nous rencontrons n'ont bien souvent de demandes que quand ils ont de grosses difficultés.

Pour le reste, ils n'ont pas été imprégnés d'une culture qui leur permette de formuler des demandes avec des mots, cette même culture qui nous a "dégradés de citoyen à usager. Le premier pense et agit dans la responsabilité, donc dans la durée, il sait réfléchir à partir de l'expérience passée et il évalue, dans leurs conséquences à moyen terme, les choix de société auxquels il prétend (pas toujours avec succès) être associé. Le second ne cherche au contraire que des satisfactions immédiates et son champ de vision temporel s'est rétracté, appauvri.³ Cette société du "tout, tout de

suite, du jetable, de l'actualité éphémère" que dénonce J. Chesneaux, si elle nous a certainement marqués tous, les jeunes pointés comme "déchets" le sont d'autant plus.

Ils n'ont pas non plus de raison de nous considérer a priori comme des partenaires de confiance. Il faut donc créer un climat qui permette la relation, qui annonce nos intentions et qui favorise l'émergence d'une demande (qu'elle soit en lien avec un problème ou avec un potentiel).

L'action communautaire

L'arrêté l'envisage à la fois comme une intervention communautaire et une interpellation politique. Nous avons choisi de les appréhender séparément.

L'action communautaire à Quartier Libre consiste à travailler une question commune à un environnement social. Cette question doit être portée par les jeunes dès l'origine du projet pour pouvoir être travaillée avec eux et non pas sur eux.

Nous n'envisageons pas d'action communautaire sans la participation des jeunes à toutes ses étapes.

Le devoir d'interpellation politique prévu

Le contexte d'une intervention AMO (Action en Milieu Ouvert)

Pour rappel, les services AMO, subsidiés dans le cadre de l'Aide à la Jeunesse, interviennent préventivement autour de 2 axes essentiels : le travail individuel et l'action communautaire. L'esprit dans lequel le décret "Aide à la Jeunesse" et plus précisément l'arrêté AMO, ont été rédigés souligne l'importance de la place du jeune comme sujet, l'intervention sociale privilégiant le milieu de vie des jeunes par rapport aux institutions et l'élargissement du champ d'analyse et d'action au plan communautaire et politique.

1. Coordinatrice, SOS Jeunes - Quartier Libre.

2. Enseignement technique, électricité, mécanique; ancien nom de l'institut R. Cartigny, mais néanmoins conserve dans les mémoires, peut-être parce que plus court.

3. Jean Chesneaux, "Habiter le temps", Bayard Ed. Société.

dans l'arrêté est sans conteste une mesure prise par nos pouvoirs subsidiaires, soit dans un moment de distraction, soit dans un esprit particulièrement démocratique puisqu'elle nous oblige - et prévoit des subsides pour ce faire - à dénoncer les carences d'un système qu'ils représentent.

Cet article, qu'on peut pointer comme paradoxe mais aussi comme dialectique particulièrement saine si elle est suffisamment stratégique, est, me semble-t-il, invoqué encore trop timidement par les AMO.

L'interpellation politique, par contre peut, selon notre conception, être menée sans ou avec les jeunes. Il s'agit donc d'un travail qui vise à dénoncer la récurrence de situations problématiques en matière de jeunesse ainsi que les manques ou les dysfonctionnements structurels.

"Le Dieu de l'Opportunité ΚΑΙΡΟΣ dont les hermétistes et la sagesse populaire ont perpétué le culte en honorant l'Occasion qu'il faut saisir aux cheveux par-devant car elle est chauve par-derrière..."

Notre manière d'envisager le travail de proximité à Quartier Libre part de cette conception : nous sommes présents là où il y a des jeunes, confiants dans les occasions qui se présenteront, à nous de les soutenir dans les questions qui les occupent ou les préoccupent.

La rue, les alentours des écoles nous permettent de rencontrer des jeunes de façon différente de celle d'un travailleur social intra muros : ce dernier recevra une demande épurée de son contexte tandis qu'à l'inverse notre intervention se veut préventive et contextualisée.

Nous avons, de mars à mai 95, accompagné une étudiante en dernière année de sociologie qui réalisait une enquête sur les difficultés des jeunes entre 13 et 15 ans, et qui, pour ce faire, visitait les classes de deuxième année secondaire des écoles ixelloises et leur faisait remplir un questionnaire.

Pour alléger un peu l'aspect rigide d'un écrit elle nous avait demandé de seconder son intervention par une animation vidéo autour de ce même thème.

Ce rôle de visiteur et d'accompagnateur technique nous a permis, entre autre, d'entendre les jeunes de l'Etern dire de façon pratiquement unanime leur malaise

face à l'image de leur école et, partant, d'eux-mêmes.

Franchir le seuil

Les examens, puis les vacances scolaires nous ont menés à septembre. Nous avions l'intention de proposer aux élèves d'utiliser la caméra vidéo pour travailler l'image de leur école dans le quartier. La question était maintenant de savoir comment nous allions retourner dans l'école, passant par une autorisation de la direction, sans que nous soyons immédiatement perçus par les élèves comme partenaires privilégiés de la direction.

Cette indépendance nous semble essentielle pour avoir une petite chance de travailler avec des jeunes : si nous voulons les soutenir dans des projets qui les concernent, il faut impérativement les y associer, dès les prémices, comme partenaires privilégiés.

Nous avons donc présenté à la direction un projet qui tenait en trois lignes, mesurant justement l'équilibre qui permettait d'être crédibles à la fois pour l'école et pour les élèves auxquels nous nous adressions.

En effet, un projet longuement développé et précisé entre adultes aurait immanquablement relégué les élèves au deuxième plan, créant avant tout un partenariat pédagogique entre l'école et une AMO, plutôt qu'une association avec les élèves.

L'autorisation reçue, il nous a semblé également impératif de ne pas laisser passer trop de temps entre cette étape et la suivante : une fois la relation "consommée" avec l'école, chaque jour passant la colorerait d'une certaine ancienneté dont nous ne voulions pas, au risque de perdre une relative virginité dans l'invitation au projet faite aux jeunes.

Ces détails "techniques" sont relativement importants; ce n'est certainement pas la seule méthode possible, mais penser à une stratégie relationnelle qui tienne compte des réalités subjectives de chaque acteur reste primordial à nos yeux.

Les réponses techniques qui se dégageront sont heureusement variables et ne suffisent pas : il y a aussi le ton que l'on y donne.

Si on réfléchit à des stratégies concernant les acteurs d'une structure, on rencontre également tous les jours des personnes, avec leur personnalité propre, leur culture de groupe, etc...; si nous n'en tenons pas compte nous serons immédiatement éjectés, à raison.

"Quoi ma gueule ?"

Le titre provocateur d'une vieille chanson de J. Halliday (dont les élèves ne se souviennent pas mais les adultes, si!) nous avait paru suffisamment explicite dans ce contexte pour servir d'en-tête à une affiche d'invitation à un premier rendez-vous entre les élèves et nous. Il l'était puisque des élèves sont venus un midi dans une classe que l'école nous prêtait (nous avons toujours tenu à travailler en dehors des heures de cours, vieux truc de Sioux pour se distinguer de l'école.)

Malgré les précautions que nous pensions avoir prises, nous avons quand même été confrontés à une relative méfiance des élèves par rapport au projet ("ça fait manche-à-balle de participer à un projet que l'école soutient"), et de certains professeurs, nous semble-t-il, qui regrettaient peut-être de ne pas être plus associés.

L'autre

Nous avons assez vite eu des associés au projet; nous étions un peu moins "l'autre", l'inconnu, celui qui les juge, tandis que ce dernier devenait l'extérieur de l'école, celui qui parlait d'eux, le riverain. Nous avions un pied dans l'école, il fallait maintenant aider les jeunes à en sortir un à leur tour. Cette nouvelle étape a pris un autre tour que prévu : au départ, l'idée était de sortir dans le quartier avec la caméra et que la petite équipe de reporters fasse un micro-trottoir auprès des habitants du quartier à propos de la réputation de l'Étem.

Les événements en ont décidé autrement puisqu'avant même de commencer le projet, la presse faisait écho, en gros titres, des incendies perpétrés dans l'école par des élèves (une poubelle et ensuite un local).

Le sentiment d'insécurité éprouvé par les habitants du quartier ne pouvait, nous semblait-il, qu'en sortir grandi et le moment était peut-être mal choisi pour

mettre le nez dehors sans parapluie.

Ces incidents confirmaient évidemment l'image négative dont souffraient les élèves, mais notre renoncement au projet l'aurait sans aucun doute réaffirmée.

De l'autre côté du miroir

La vidéo a joué un rôle modérateur. En effet, plutôt que de se confronter directement à l'extérieur, nos reporters ont réalisé un premier montage reprenant des témoignages d'élèves.

L'idée était devenue de faire visionner ce travail par tous les adultes qui gravitent autour de l'école, le personnel de l'école, les riverains, les autorités communales (il s'agit d'une école communale) et les journalistes.

Dans ce deuxième temps, il s'agissait de recueillir leurs réactions, puis d'organiser une rencontre "en direct" entre tous, élèves et adultes, à partir du film en entier.

Dès lors qu'ils se trouvaient face à leurs camarades, dans la peau d'un journaliste, la relation avec les autres élèves a changé et a permis l'émergence de propos et d'une dynamique bien plus intéressants que ce que nous aurions pu récolter.

Les reporters étaient à la fois très proches, du sujet comme des élèves, et en même temps pouvaient se permettre de prendre du recul grâce à la triangulation créée par l'enjeu journalistique.

Ce recul minimum était indispensable pour créer une brèche dans le manichéisme à toute épreuve dont faisaient part les élèves sur la défensive face à une question aussi cruciale que celle de leur identité.

Un élève: *"Parfois on se ballade à plusieurs dans le quartier et on se bagarre, on se donne des coups."*

Le reporter: *"Mais alors, c'est normal que les gens aient peur de vous!"*

L'élève: *"Mais non, tu sais bien, on rigole! Toi tu viens, je peux aussi te donner des coups!"*

De là est né un premier reportage intitulé *"Vous avez dit école-poubelle ?"* qui nous a permis de mettre un pied dehors et de

rencontrer ces fameux autres qu'on ne connaît pas et qui disent du mal : les riverains, les autorités communales, la police et les journalistes. Nous conservions un pied dedans puisqu'il s'agissait également de faire visionner le premier montage vidéo par le corps professoral et la direction et de recueillir leurs réactions.

La cassette sous le bras, les reporters ont donc appris à prendre un rendez-vous avec des personnes qu'ils ne connaissaient pas (parfois extrêmement surpris d'une réponse qu'ils avaient pensé négative à tous les coups) et se sont présentés comme tels afin de recueillir les réactions face à leur travail.

L'accueil était variable selon les personnes, reflétant une réalité en partie proche de ce que les élèves pensaient, mais ils découvraient que c'était seulement en partie, non seulement par le nombre mais aussi par le contenu: tout le monde ne pensait pas la même chose d'eux et/ou pas avec la même véhémence ni la même analyse, ni non plus les mêmes propositions.

"Ca fait plus de dix ans que j'habite ce quartier et je n'ai jamais eu aucun problème avec les élèves de l'Etem; je ne comprends pas d'où leur vient cette réputation."

"Les seuls contacts que j'ai avec les élèves c'est quand ils me piquent mon portefeuille; je suis complètement négatif vis-à-vis d'eux: pour moi on peut fermer l'école!"

"Ce qui semble pour vous sans importance: siffler une fille, se bagarrer un peu, peut être perçu par d'autres comme le risque d'aboutir à quelque chose de

plus agressif."

Ce qui a permis aux jeunes d'entendre certains propos parfois extrêmement négatifs, c'est une fois de plus leur position de journalistes: ils n'étaient pas là pour dialoguer, pour répondre à ce qui était dit mais bien pour recueillir des propos qui permettraient peut-être par la suite un dialogue.

Par contre, la rencontre sur le plan humain, elle, avait bien existé: la magie du jeu de rôle avait fonctionné et allait permettre un début de dialogue entre ceux qui ne se rencontrent pratiquement jamais.

Ils sont venus au café de la place, élèves, profs, habitants du quartier, bourgmestre, policiers, journalistes pour entendre ce qui était dit d'eux et des autres et pour s'asseoir ensemble aux mêmes tables sans avoir peur.

Notre cheminement s'est arrêté là, tandis qu'ils continuent le leur entre eux. Il nous semble important qu'une action communautaire ait un début et une fin, quitte à ce qu'un nouveau projet s'élabore par la suite.

Cette ponctuation est d'autant plus essentielle s'il s'agit d'un terrain en partie scolaire: une position plus constante ferait fondre les différences entre les acteurs scolaires et ceux d'une AMO.

Certains élèves ont gardé des contacts avec Quartier Libre et nous donnent des échos: ils continuent à croiser et à parler aux habitants qu'ils "connaissent", c'est peut-être le début de quelque chose. De grosses questions restent aussi: l'école a fait un grand nettoyage des "perturbateurs", le gros du boulot reste à faire !



disponibles à Prospective Jeunesse

L'intervention systémique dans le travail social.
Répères épistémologiques, Ethiques et méthodologiques
 Olivier Amiguet et Claude Julier
 Les Editions IES & EESP

Si, dans les années 80, on parlait beaucoup de thérapies de famille - au point de les confondre avec l'approche systémique - on sait mieux maintenant que le travail social, l'intervention psychosociale auprès des personnes, des groupes, des familles et l'étude des problèmes sociaux peuvent être grandement enrichis et diversifiés grâce à l'approche systémique comprise à la fois comme mode de pensée, stimulation éthique et construction méthodologique.

L'information dans le processus de prévention : visées et limites

Patricia SEUNIER¹

Seront développées dans cet article quelques idées maîtresses concernant l'information en matière d'usage de substances toxiques. Celles-ci se fondent sur l'hypothèse suivante : il y a du discours avant l'acte de consommation. Ce discours construit l'image d'un toxicomane ainsi que la fonction du toxique, stigmatisant sur quelques traits la complexité des multiples significations de la consommation des individus pris un à un. Nous avancerons ensuite l'idée selon laquelle les toxiques peuvent être sériés avec les objets de consommation courante. Leurs usages s'inscrivent dans un discours qui promet un accès à l'objet immédiat, sans attente, satisfaisant et permettant de "se passer de l'autre". Le danger éventuel de l'utilisation de substances toxiques ne réside donc pas dans leurs aspects pharmacologiques, mais bien plutôt dans le leurre qu'elles constituent au regard des questions réelles qui traversent les individus, celles du désir et de la mort.

En préparant ce texte, il m'est apparu assez rapidement que parler des visées et des limites de l'information dans les processus de prévention dépend directement de la façon de concevoir l'objet qui nous occupe ici, soit les usages de substances.

Une conception de la toxicomanie : un discours, d'abord

J'utilise les termes "usages de substances" mais signalons d'emblée que c'est loin d'être les seuls termes en la matière que la langue française met à notre disposition. Conduite d'assuétude, assuétude, dépendance, toxicomanie,... autant de termes différents qui ne désignent pas toujours la même réalité.

J'insiste sur l'importance du mot qu'on va utiliser, parce que la réalité, c'est-à-dire ce qui se présente à nous concrètement, dirais-je un peu rapidement, cette réalité est d'abord tissée dans les mots. Cela veut dire qu'il y a toujours des mots d'abord, des mots avant la consommation, avant l'acte qui consiste à consommer.

On ne rencontre pas un produit chimique par terre, dans la rue, qui nous séduirait par son aspect purement matériel. On rencontre un autre, un copain, un voisin, un inconnu peut-être qui présente le

produit, c'est-à-dire qui, notamment, en vante les effets : "avec ça, tu ressentiras ceci ou cela, tu pourras te marrer ou draguer les filles, oublier tes problèmes". Ce qu'on rencontre d'abord donc, c'est un discours, un discours sur le produit, et c'est ce discours qui aura tel ou tel effet, qui au bout du compte séduira ou dégoûtera.

Un des risques de l'information...

En cela, disons déjà que la fréquente crainte - comment faire une information sans créer l'intérêt - est évidemment pleinement justifiée. L'enseignant fait alors partie de l'ensemble de ceux qui d'une façon ou d'une autre parlent de la drogue, et c'est évidemment en cela, en en parlant qu'il la fait exister, en tous cas pour ceux qui peut-être ne la connaissent pas, ce qui devient quand même de plus en plus rare, mais aussi pour ceux qui en connaissent déjà l'existence, et même dirais-je pour ceux qui en consomment. Il est donc fort important de réfléchir à la façon d'en parler. Signalons ici à quel point il est peu judicieux, peu efficace de prendre la voie strictement contraire aux discours d'incitation, de prendre l'envers de cette voie. L'incitation, ce serait : "tu verras comme c'est bon", et puis l'envers serait : "tu verras comme c'est mauvais". Cela ne marche pas du

NDLR : ce texte a fait l'objet d'un exposé lors de la journée d'étude "Prévenir l'abus de drogues à Bruxelles" du 22 avril 1997.

1. Licenciée en Psychologie, Consultante à Infor Drogues.

tout. D'abord parce que c'est faux, ou disons beaucoup trop court, et puis parce que cela ne fait pas le poids par rapport aux enjeux bien plus puissants qu'une première consommation peut représenter à l'adolescence : notamment celui qui consiste à "se faire valoir auprès des copains", pour prendre un des éléments les plus importants.

Cela ne fait pas le poids et c'est peu efficace, cela veut dire que ça ne vient pas faire une brèche, cela ne vient pas diviser, ou au moins mettre en tension le premier argument, cela ne vient pas aider à en prendre distance, cela ne vient pas aider l'adolescent à être un peu moins crédule, un peu moins croyant dans le discours de l'autre.

Et de plus, ce type d'argument dans la bouche de l'adulte ne peut qu'être empreint de jugements moraux ou de conseils d'hygiène-santé qui souvent "braquent" l'adolescent et ne permettent pas d'engager le dialogue. Ajoutons encore au tableau négatif de cette façon de faire la perte fréquente de crédit de l'enseignant envers ses élèves alors que justement le but de l'opération consiste pour lui à se rendre crédible, pertinent pour dialoguer avec le jeune des "problèmes de drogue" comme de tout autre d'ailleurs.

L'identification : une voie d'entrée dans la toxicomanie

Pour vous rendre encore plus sensible à ce que je développe ici : ce qu'on rencontre d'abord, c'est un discours. Je vais prendre un exemple. Je me souviens de ce jeune homme dont j'ai eu l'occasion de connaître l'histoire. Attiré par les loubards, malchanceux et marginaux, qu'il côtoie lors de ses fréquentes sorties, il en vient à rencontrer des consommateurs d'héroïne.

Littéralement fasciné par les récits que ceux-ci lui font, il lui vient l'idée de mimer auprès d'un médecin généraliste de son quartier les douleurs et les symptômes du manque si bien décrits par ses camarades. Il réussit mieux qu'il ne l'espère et c'est avec surprise qu'il se voit prescrire par le médecin une avantageuse panoplie de médicaments calmants. Sur le pas de la porte, il dit avoir eu alors la pensée suivante : *"maintenant je suis toxicomane"*, c'est-à-dire *"je suis reconnu comme tel"*.

La visite d'un camarade le soir même, les effets d'emblée violents du produit, ne

sont pour lui qu'une conséquence extrêmement coûteuse, il est vrai, du premier temps des événements : la visite chez le médecin.

Il y a eu d'abord cette fascination pour les récits des camarades et ensuite la consommation. On pourrait dire aussi que la cause de la toxicomanie de ce jeune homme est au-delà du produit, c'est-à-dire que le produit n'explique pas tout, la cause ce n'est pas seulement le produit. Celui-ci apparaît d'ailleurs plus tard. C'est bien pour cela que je dirai qu'une information qui se limiterait aux produits est une façon de tronquer la réalité. Il est intéressant de se demander : pourquoi cette fascination ? La réponse à cette question bien sûr ne peut apparaître que dans le cadre d'un travail psychothérapeutique que je ne vais pas développer ici.

Par cet exemple, je voulais seulement vous faire remarquer qu'il y a eu ici un "je suis toxicomane" sans le produit. En langage plus "psy", on parle du processus d'identification : s'identifier, c'est être pris dans une image, ici celle du toxicomane. S'identifier, cela veut dire donner à son être une identité, habiller son être.

La peur de l'adulte comme levier pour l'adolescent...

Ainsi, dire d'un élève qui commence à consommer ou qui a consommé quelques fois, qu'il est toxicomane, n'est pas très judicieux et parfaitement anti-préventif. C'est anti-préventif parce que c'est proposer l'identité de toxicomane à un adolescent qui ne l'est pas du tout mais qui, comme beaucoup d'adolescents, est à la recherche d'une identité, d'une façon de se nommer et si possible en contradiction, en opposition avec ce qui est attendu de lui, du côté des parents et de la société en général. C'est là que la prévention, parce qu'elle se fonde souvent sur une inquiétude, légitime bien sûr, mais trop "fébrile" si je puis dire, devient un levier pour l'adolescent, c'est là que la peur de l'adulte, son anticipation (on voit déjà le jeune héroïnomane et dans le caniveau), devient un tremplin. Au plus d'adulte a peur, au plus l'adolescent se sent attiré. C'est là que ce type de prévention rate son objectif, elle devient un "pousse à y aller", elle précipite l'adolescent vers le danger plutôt que de lui donner des "armes" pour prendre distance et réfléchir.

Informations et constructions médiatiques

Dans le même ordre d'idée, on voit bien aussi à quel point il faut manier les informations sur la toxicomanie de façon extrêmement prudente. Je pense aux informations données par les médias, notamment lorsqu'ils présentent une figure du toxicomane, figure au sens où c'est une construction. Le toxicomane y devient un personnage, "héros tragique des temps modernes", disait un de nos collègues. Cela ne veut pas dire que ce toxicomane-là n'existe pas, mais seulement que l'information ne donne de lui que quelques éléments tout-à-fait parcellaires de sa vie ou de son histoire. On insiste sur le produit, ses ravages physiques, surtout... en escamotant une série d'autres éléments. Toute l'histoire de la personne est oblitérée par le stigmat "drogue" qui dès lors suffit à le définir.

Et surtout l'information est donnée de telle sorte que la drogue semble être la cause de tout. "C'est à cause de la drogue qu'untel a mal tourné". Pourquoi ne dit-on pas qu'il a mal tourné parce qu'il n'y avait pas assez d'argent à la maison, parce que son père était absent ou que sa mère l'aimait trop ou que sais-je encore ? Il est fréquent dans la société et les institutions de mettre la drogue en place de cause, comme clé explicative des phénomènes.

Il y a de la violence verbale entre jeunes et adultes. C'est un phénomène, dit-on, de plus en plus fréquent. Dire "violence verbale", c'est probablement beaucoup trop court. Je ne sais pas très bien comment interpréter ce phénomène, quel statut donner à l'insulte par exemple, parce que les jeunes se traitent de tous les noms entre eux aussi. Il y a de l'absentéisme, du décrochage scolaire et il y a aussi des jeunes qui consomment du haschich, c'est vrai, de plus en plus, mais c'est quand même ce phénomène là qu'on élit comme étant le problème, la cause de tous les autres problèmes et c'est à ce niveau là qu'on intervient.

Vous voyez à quel point il est important, quand on parle de drogue, d'ouvrir l'information, d'ouvrir le débat aux autres thèmes, à quel point il est important de prendre conscience de leur existence pour éviter une focalisation absolue sur la drogue. Mon hypothèse, c'est qu'au plus nous focalisons notre attention sur la drogue, au plus on propose aux adolescents de s'y "coller" aussi, même si telle n'est pas notre volonté bien sûr. Des mots pour dire le produit, les effets,

les dangers. Des mots non statiques aussi, il faut bien le noter, c'est-à-dire des mots qui bougent avec le temps. Si jadis on planait et on était en quête d'une expérience mystique, maintenant on se défonce ou on est "pété". Si jadis le haschich, la marijuana plus exactement, servait de support au discours de revendication et au débat politique des années 70, ce même produit complètement vidé de toute signification de ce type aujourd'hui, permet d'être ailleurs quelque temps, dans un univers, me semble-t-il, de plus en plus individuel et privé, permettant d'accéder à un plaisir rapide et pratiquement assuré.

La consommation : un au-delà de la chimie, radicalement

Si je vous raconte tout cela et si j'insiste tant sur ce point, c'est pour vous dire l'importance, quand on parle de toxicomanie ou d'usage de substances, d'un au-delà de la chimie, de la pharmacologie, pour dire à quel point pour nous la toxicomanie n'est pas une maladie au sens où la médecine la définit classiquement. Il ne s'agit pas d'un virus pour lequel on attend le bon médicament et le bon vaccin. Ce sont des choses qui ont déjà été dites mais qui me semblent toujours d'actualité.

Je dirais que la consommation de substances pouvant devenir toxiques est une façon d'appriivoiser ou de modifier ce que j'appellerais les questions que me pose l'existence, les questions que me pose le rapport que j'entretiens avec moi-même, avec ma propre pensée. La chimie a des effets directement à cet endroit, du côté de la pensée. Ce n'est pas nécessairement de suspendre des "problèmes" comme on dit, des souffrances psychiques, c'est simplement de suspendre le fait de penser. Cela peut être un soulagement en soi, ou une voie de fuite systématique. Il s'agit aussi d'aborder les questions que me pose le rapport que j'entretiens avec mon propre corps, de le mettre à l'épreuve, d'en connaître les limites, d'en éprouver du plaisir... mais aussi fondamentalement les questions qu'éveillent la rencontre avec l'autre : le parent, le copain, la petite amie... des questions encore une fois, particulièrement sensibles à l'adolescence : comment séduire une fille qui me plaît, comment supporter qu'elle me quitte...

Je parle de questions mais je pense que, on rencontre cela le plus fréquemment, le produit vient plutôt modifier un état dans

lequel il n'y a pas de questions, c'est-à-dire que le produit vient étouffer la possibilité même d'élaborer une question sur tel ou tel événement de l'existence. S'il n'y a pas de questions, il n'y a pas de problèmes et donc certainement pas de demande d'aide.

C'est ce qui fait la difficulté de l'amorce d'un dialogue avec le jeune, quand l'éducateur aborde le jeune en lui disant : "je sais que tu consommes de la drogue, tu peux me parler de tes problèmes". Il lui revient quand même souvent quelque chose du genre : "je vous remercie, mais j'ai pas de problèmes, tout va bien pour moi". Encore bien quand le jeune ne rajoute pas : "c'est vous monsieur, qui avez un problème". Ce en quoi il n'a pas tout-à-fait tort puisque c'est quand même l'éducateur qui se dit qu'il n'en sort pas avec ce jeune, qu'il n'est pas formé pour s'occuper de jeunes consommateurs, qu'il ne sait pas ce qu'est le haschich et que dès lors il téléphone à une institution spécialisée.

Toxiques et objets de consommation courante : même discours ?

C'est vraiment difficile de penser correctement les choses ici. Parce qu'il me semble que, pour un certain nombre de jeunes, ces consommations passeront de toute manière avec le temps, c'est-à-dire que la consommation ne viendra pas faire empêchement à la mise en place et la construction de repères fiables pour grandir. Et donc, dans ces situations, on peut dire qu'il n'y a pas de quoi "en faire un plat".

Ceci dit, pour d'autres (et c'est bien difficile de distinguer cela à l'avance), je suis quand même inquiète, quand il y a de l'ennui, une absence de désir, une absence de projets constructifs, de présence à l'autre, dans un dialogue, dans la volonté de partager, d'élaborer des petits bouts de sens sur l'existence avec d'autres. C'est pourtant ce qui se présente de plus en plus. Que n'entend-t-on pas du côté de l'enseignement, mais aussi d'autres lieux dans lesquels on travaille avec des jeunes, la difficulté à accrocher l'intérêt des jeunes, à mobiliser leur concentration pour l'acquisition des connaissances ou la construction de projets intéressants. Au lieu de cela, il y a des élèves qui reviennent après l'heure du midi à l'école et aux deux premières heures de cours, ils n'y sont pas. Ils y sont avec leur corps, mais rien de plus. Qu'ils aient consommé du haschich ou bu une bière de trop, la question n'est pas là.

En tout cas, ils se sont arrangés pour être présents "sans y être".

Je suis d'autant plus inquiète que me semble de plus en plus prégnant un discours qui promeut l'accès à l'objet : le produit : alcool, cigarette, médicament, aliment mais aussi objet de consommation courante : crème pour la peau, machine à laver, voiture,... un accès immédiat, sans attente : on pourrait jouir de l'objet tout-de-suite ("Tout, tout-de-suite, le terrain et la maison", "Chez Renault, vous avez rendez-vous tout-de-suite"). Cet objet est proposé comme répondant à nos plus profonds désirs : ce qu'il vous faut, vous ne le savez peut-être pas, mais c'est... une BMW, par exemple. Je ne me souviens plus exactement des termes, mais en gros c'est ceci : une voix féminine en off vous susurre à l'oreille : "vous avez envie d'une BMW", elle en vante les nombreuses qualités, et puis elle dit : "pourquoi résister plus longtemps à vos penchants naturels ?". Notons enfin que tout cela se passe sans l'autre, on consomme pour soi, dans un univers de plus en plus privé, fermé sur soi-même.

Et on voit de moins en moins ce qui viendrait faire pendant à ce discours, ce qui viendrait s'y opposer. Dans un univers sans avenir, dans lequel en tout cas les chances d'avenir professionnel se rétrécissent à vue d'œil, dans lequel tout-de-même le spectacle du monde est loin d'être réjouissant, quelles sont les perspectives ?

On voit bien à quel point le produit, et je pense plus largement l'objet de consommation tombe à point. Franchement, on peut se demander de plus en plus pourquoi ne pas consommer, pourquoi ne pas s'offrir de ces moments d'arrêts pour ne plus penser à tout cela, pourquoi, au nom de quoi, ne pas s'y laisser prendre, au nom de quoi ne pas obéir à ce discours tout-à-fait séduisant, qui évacue toutes ces questions ?

Il faut noter que c'est exactement ce que les jeunes nous disent et ce avec quoi nous avons tant de mal : "qu'avez-vous à nous proposer d'autres ?". La question est pertinente. "Le haschich, c'est gai et ça fait plaisir, alors ?". Ce que tout-de-même, ils ne savent pas, c'est qu'en disant cela ils participent, ils obéissent et ils ne perçoivent pas que l'objet de consommation est l'écran qui masque ou étouffe les questions fondamentales de l'existence, celles du désir et de la mort. Nous avons alors peut-être à les aider à oser critiquer un peu ce discours, les aider, dirais-je, à désobéir.

Les programmes de prévention d'abus des drogues en milieu scolaire

Line Beauchesne¹

Comment peut-on distinguer si un programme de prévention en matière de drogues répond à un objectif de contrôle social ou de promotion de la santé ? Pour répondre à cette question, cet article divisera les programmes prévention en 4 catégories qui vont du contrôle social pur et dur à la promotion de la santé. Cela permettra ainsi de mettre en valeur les éléments essentiels à une prévention d'abus des drogues chez les jeunes dont l'objectif est la promotion de la santé.

Dans les documents institutionnels justifiant la mise en place de programmes de prévention d'abus des drogues en milieu scolaire, l'objectif que l'on dit rechercher est de préserver la santé des jeunes. L'on ne réduit généralement plus la définition de la santé au sens étroit d'«absence de maladie» ; en accord avec les définitions plus larges des dernières années, la santé c'est avoir un certain plaisir à vivre et suffisamment d'estime de soi pour maintenir un bon équilibre physique et mental. A cette fin, comme le souligne Santé et Bien-être Social Canada², *cela nécessite de l'information adéquate, des ressources quand on a besoin de support ou d'aide et enfin, des conditions socio-économiques de vie qui permettent de faire certains choix.*

L'information adéquate en matière de drogues n'est pas facile à transmettre quand le discours de la loi pénale vient transformer les programmes de prévention en stratégies de contrôle social.

Comment peut-on distinguer si un programme de prévention en matière de drogues répond à un objectif de contrôle social ou à un objectif de promotion de la santé ?

Pour répondre à cette question, cet article divisera les programmes prévention en 4 catégories qui vont du contrôle social pur et dur à la promotion de la santé³. Cela permettra ainsi de mettre en valeur les éléments essentiels à une prévention d'abus des drogues chez les jeunes dont l'objectif est la promotion de la santé.

Les programmes de dépistage et de délation

Les administrateurs scolaires, soucieux de la réputation de leur école, cherchent à répondre aux exigences des parents. Ces derniers, amplement désinformés sur les fondements réels de la guerre à la drogue, veulent des écoles où ne circulent pas de drogues illicites. Cette situation encourage plusieurs d'entre eux à réclamer la mise sur pied d'opérations de dépistage d'usagers de ces drogues afin de "libérer" l'école des éléments perturbateurs, c'est-à-dire des jeunes qui auraient ce comportement "déviant" et qui risqueraient de "contaminer" les autres.

Dans certaines écoles, la réponse à cette demande d'épuration de la part des parents a signifié la mise en place d'un service de sécurité chargé, entre autres, de repérer les consommateurs de drogues illicites pour, si possible, les exclure de l'école et ainsi en polir la réputation. Car c'est bien de cela qu'il s'agit ici, de la réputation de l'école et non de la santé des jeunes.

Une autre stratégie scolaire qui va dans le même sens est d'encourager chez les jeunes la délation d'usagers de drogues illicites, et même de récompenser cette délation, donnant ainsi le message clair aux parents que, dans l'école, on ne tolère pas la présence de ces drogues illicites. Il y a lieu de s'interroger sur les conséquences stigmatisantes pour les individus ou groupes que les jeunes auront tendance à discriminer en fonction

Mots-clés :
drogues, prévention, jeunes, méfaits, santé.

1. Professeure agrégée,
Département de
criminologie,
Université d'Ottawa.

2. Santé et bien-être social
Canada, (1986), La santé
pour tous - plan
d'ensemble pour la
promotion de la santé,
Ottawa : Ministère des
approvisionnement et
services.

3. Ce modèle d'analyse
est inspiré de
LACOUMES, P. (1977),
Prévention et contrôle
social, Genève : Masson.

de leur perception du problème - individus ou groupes qui correspondent aux stéréotypes que l'on a donnés aux jeunes sur les usagers réels ou potentiels de drogues illicites-. Il y a également lieu de s'interroger sur les valeurs sociales et communautaires que l'on communique aux jeunes en encourageant et même en récompensant la délation de comportements du simple fait qu'ils sont hors-la-loi, hors normes. On leur fait comprendre qu'il y a d'un côté les bons citoyens qui respectent les lois et ont droit à l'aide et au support, et de l'autre, les délinquants qui méritent l'exclusion et la perte de leurs droits parce qu'ils ne respectent pas les lois en consommant des drogues illégales¹

Quel merveilleux outil de contrôle pour gérer les désordres à l'école par l'exclusion plutôt que d'en chercher la source par un examen de la qualité du milieu de vie et des ressources d'aide et de support.

<< Les jeunes, dites non à la drogue ! >>

La 2ème catégorie d'interventions diffère de la première en ce qu'elle se présente avec une façade de dialogue et non pas en mettant l'accent sur les mécanismes de contrôle. Mais dès que le message se déroule, on s'aperçoit rapidement que, en réalité, c'est encore le contrôle social qui prime. C'est ce que l'on retrouve dans les programmes axés sur le message, "les jeunes, dites non à la drogue".

Voyons de plus près un exemple-type de ces programmes.

Un policier est accompagné d'un ex-toxicomane. Le policier étale sur une table une panoplie d'échantillons de drogues illicites, sans oublier la seringue avec sa symbolique de mort. Il n'y a pas de bouteille de bière ou de vin sur la table; on évite de créer des liens de parenté entre les drogues licites et illicites. Cette panoplie de drogues illicites vise à créer une parenté entre la marijuana fumée et l'héroïne consommée par injection, concentrations de drogues qui n'ont rien à voir entre elles, et dont l'usage de l'une ne conduit pas à l'autre, comme l'ont mentionné nombre d'études.²

Pour renforcer cette distinction entre les drogues licites et illicites, le policier n'est pas accompagné d'un ex-alcoolique dans ces mises-en-scène car le témoignage de

cet ex-alcoolique risquerait de faire écho à certains jeunes qui vivent avec des parents alcooliques. Il laisse la parole à un ex-toxicomane; ce dernier, même s'il était polyconsommateur de drogues licites et illicites et qu'il a connu une foule de carences affectives familiales, sociales et des problèmes socio-économiques, mettra l'accent sur son usage de drogues illicites pour expliquer l'ensemble de ses problèmes. Il va ainsi raconter aux jeunes que les drogues illicites lui ont fait connaître la déchéance, l'ont ruiné et que s'il témoigne ici de son cauchemar de la drogue c'est pour éviter que les jeunes ne vivent son drame. Le message mis en évidence dans ce témoignage est le suivant: - Les jeunes, si vous n'êtes pas suffisamment autonomes pour dire "non" aux drogues telle que la marijuana, le pas est petit entre le joint et la seringue. Ne comptez pas pouvoir apprendre à gérer votre consommation de drogues illicites. C'est impossible.-

Pour mieux saisir les fondements de ce type d'intervention, transposons-la avec un produit dont l'usage n'est pas perçu négativement comme celui des drogues illicites, même si son mauvais usage génère des milliers de morts, et même si certains jeunes commettent des délits pour se le procurer. Quel est ce produit? La voiture.

Un policier arrive dans la classe accompagné d'un accidenté de la route, en chaise roulante pour le reste de ses jours. Le policier dispose sur une table des modèles miniatures de voiture et explique aux jeunes, qu'un jour ou l'autre, ils seront confrontés à ce produit et les enjoint d'écouter ce témoignage de l'accidenté. Ce dernier raconte comment il a commencé par de petites voitures, et ensuite en a eu de plus grosses qui l'ont ruiné et qu'il a même commis des délits pour avoir de l'argent et s'en procurer car il ne pouvait plus se passer de l'ivresse de la vitesse; puis il a adopté de plus en plus des conduites à risques, jumelant alcool et vitesse. Et voilà le résultat. Aujourd'hui il est en chaise roulante. Le message mis en évidence dans ce témoignage est le suivant: -Les jeunes, si vous n'êtes pas suffisamment autonomes pour dire "non" aux petites voitures, le pas est petit entre ces voitures et les voitures plus puissantes car quand on goûte au sentiment de puissance que donne une voiture et au plaisir de la vitesse, on ne peut plus arrêter. Ne comptez pas pouvoir apprendre à gérer votre conduite automobile. C'est impossible.-

Cette transposition d'exemple illustre le

4. Dans certaines écoles américaines, la mentalité guerrière de ces opérations de dépistage est poussée jusqu'à la violence à l'égard des enfants. En effet, des enfants sont encouragés à dénoncer à la police toute personne de leur entourage qui consomme des drogues illicites, y compris leurs propres parents. Non seulement le message communautaire que l'on donne à l'enfant ici est-il fort inquietant, mais peut-on imaginer le type de relations parents-enfants qui est valorisé dans ces opérations? Et surtout, peut-on considérer sans frissonner les conséquences sociales et psychologiques d'une dénonciation chez un enfant? Comment établir des relations parents-enfants basées sur le dialogue, non seulement sur la question des drogues mais également ailleurs, avec la promotion de ces modèles sociaux?

5. MICHKA, (1993). Le cannabis est-il une drogue? Suisse: éd. Georg.

problème de ce type d'intervention: la discrimination d'un produit du fait que certains usagers ont des comportements à risques pour leur entourage et pour eux-mêmes. Pourtant, dans le cas de la voiture, le raisonnement diffère. On en reconnaît les plaisirs, les avantages si elle est bien utilisée, la valeur sociale, le passage au monde adulte que cela représente pour les jeunes, tout en reconnaissant qu'il faut agir pour prévenir les accidents de la route et les conduites dangereuses de certains conducteurs. Tous les usagers de voiture ne sont pas discrédités parce qu'il y a parfois de mauvais produits, de mauvaises routes, de mauvaises signalisations et des individus qui ont des comportements à risques au volant. On ne songe pas à interdire la voiture. Pourquoi discréditer tous les usagers de drogues illicites parce qu'il y a parfois de mauvais produits, de mauvaises informations, et parce qu'il y a certains individus qui ont des comportements à risques?

En fait, lorsque la police vient faire de la prévention d'abus des drogues dans les écoles, le message - représentant de la loi - est le message - il faut obéir à la loi -.

L'aide dans le contrôle

La 3ème catégorie d'interventions présente cette fois une démarche moins contrôlante, davantage axée sur l'aide, mais demeure assez limitée car elle refuse de sortir ou *ne peut sortir* du cadre de la loi qui contredit cet objectif.

C'est l'intervenant qui cherche à ne pas discriminer le jeune parce qu'il pourrait prendre ou consommer une drogue illicite mais qui fonde son intervention sur le présumé que si le jeune prend des drogues illicites, contrairement aux drogues licites (bière, vin), c'est qu'il a des problèmes individuels. Les problèmes de cette intervention qui ne distingue pas l'usage de l'abus, apparaîtront mieux avec la 4ème catégorie d'interventions.

Prévention des risques et promotion de la santé

La 4ème catégorie d'interventions regroupe les stratégies préventives qui ont un objectif de promotion de la santé. Toutefois, cela n'est pas la voie facile car il faut sortir du discours de la loi. Que contient un programme de prévention axé sur la promotion de la santé? Les recherches évaluatives de l'efficacité des programmes de prévention en matière de drogues chez les jeunes en milieu

scolaire procurent un certain nombre d'indices à ce sujet.⁶

Le premier indice est la nécessité d'une stratégie multiple d'interventions qui réponde à la multiplicité des motifs de consommation. Les jeunes ne consomment pas des drogues uniquement parce qu'elles sont disponibles (d'où la faiblesse des programmes axés uniquement sur la nécessité de l'abstinence ou de savoir dire "non" aux drogues), parce qu'ils sont mal informés (d'où la faiblesse des programmes axés uniquement sur la présentation des diverses drogues et de leur potentiel de toxicité), ou encore parce qu'ils ont des problèmes (d'où la faiblesse des programmes axés uniquement sur la perception des consommateurs de drogues illicites comme des jeunes à problèmes). La consommation de drogues, licites ou illicites, relève d'une interaction entre le produit, la personne et l'environnement, rapport qui s'inscrit dans des modèles socio-culturels. A ce titre, il n'y a pas lieu de s'étonner que les principales drogues consommées par les jeunes soit l'alcool et la nicotine. C'est ainsi que dans l'élaboration d'un programme de prévention d'abus des drogues pour les jeunes, il faut présenter les modèles socio-culturels de consommation de drogues, discuter de l'ensemble des motivations à consommer, de même qu'échanger sur les différents usages (durs et doux) des produits (légaux et illégaux) que les jeunes seront le plus susceptibles d'expérimenter.

Le deuxième indice est que les messages en matière de drogues doivent s'inscrire dans un discours global de promotion de la santé, i.e. le développement d'habiletés qui augmentent l'estime de soi et le goût de vivre et non pas être isolés dans une problématique à part.

Cela permet de les faire arriver très tôt dans la vie des jeunes et non après qu'il sont déjà acquis des habitudes de consommation de drogues plus ou moins adéquates pour leur bien-être. Egalement, cela les inscrit dans une démarche de dialogue avec les jeunes sur ce qui les aide à vivre, leur estime de soi et leur qualité de vie.

Le troisième indice est que les adultes entourant le jeune sont les messagers les plus crédibles de cette prévention. Et là réside sans nul doute la plus grande difficulté pour actualiser ces programmes

6. Ces indices proviennent de l'étude suivante : BEAUCHESNE L. (1986), L'abus des drogues. Les programmes de prévention chez les jeunes. Québec : Presses de l'Université du Québec.

de prévention. Les lois actuelles en matières de drogues ne drainent pas uniquement dans leur sillon de l'exclusion et de la discrimination, elles inscrivent la prévention dans une certaine morale, opposant les «bons» comportements aux «mauvais» comportements, plutôt que dans le dialogue entre adultes et jeunes permettant la prévention des comportements à risques. Il s'agit d'empêcher l'usage de drogues et non d'en prévenir les abus. C'est ainsi que l'on confond la réduction de la demande et la réduction des méfaits dans les stratégies de prévention.

A cet effet, des études récentes sur l'évaluation des programmes de prévention d'abus d'alcool au Québec montrent clairement que **la diminution de la consommation d'une drogue ne signifie pas la diminution des problèmes de consommation.**

L'idée derrière la politique (québécoise) est bien sûr d'atténuer les problèmes liés à l'alcool. Mais une baisse de la consommation moyenne ne se traduit pas nécessairement par un règlement des problèmes. Loin de là. «Des analyses faites en Australie, en Angleterre, en Ontario et au Québec ont mis en évidence que les problèmes viennent vraiment des intoxications», explique Louise Nadeau, du Département de psychologie de l'Université de Montréal.

En d'autres termes, il existe deux catégories de consommateurs d'alcool qu'il faut éviter de confondre.

Exemple typique de la première catégorie, Monsieur ou Madame X boit ses deux verres de vin à chaque souper. Son médecin l'en félicitera : l'alcool, à doses modérées et régulières – lire : au maximum deux verres par jour –, réduit les risques de maladies cardiaques. De très nombreuses études indiquent que la santé des buveurs modérés est meilleure que celle des abstinents, même après avoir exclu l'influence de variables comme l'âge ou l'activité physique. Bref, pour Monsieur ou Madame X, l'alcool est source de plaisir et de santé, pas de problèmes.

Il en va autrement pour Monsieur ou Madame Y qui ingurgite le même volume d'alcool par semaine, mais en une ou deux occasions. Là, le médecin n'est plus d'accord, et le travailleur social ouvre l'oeil.

Pourquoi? Une fraction importante de ceux qui s'intoxiquent à l'alcool boivent

parce qu'ils ont des problèmes... et ils ont des problèmes entre autres parce qu'ils boivent.(...)

Et c'est ici qu'on découvre un hic dans les données de Santé Québec. La catégorie de buveurs modérés a fondu au profit des abstinents. Pour reprendre notre exemple, Madame ou Monsieur X a remplacé son vin par de l'eau minérale. Si boire n'était pas politiquement incorrect, son médecin devrait même le ou la disputer légèrement. La baisse de consommation a donc un effet pervers.

Mais il y a pire. Les mêmes données montrent que les gros buveurs, ceux qui s'intoxiquent, ont maintenu leur consommation.(...)

Au Québec, les buveurs qui sont encore excessifs forment un noyau dur. Pour les rejoindre, il faudra changer de message, pense Louise Nadeau. Mais il faudra d'abord changer d'objectif : «Avec les connaissances actuelles, si on devait faire des recommandations intelligentes au Ministère, on ne fixerait plus l'objectif en fonction du volume global (réduction de la demande), dit la chercheuse. On viserait à diminuer le nombre d'intoxications (réduction des méfaits).»

Ceci illustre que dans un programme de prévention d'abus des drogues inscrit dans un cadre de promotion de la santé, l'objectif n'est pas la réduction de la demande, mais la réduction des méfaits par l'augmentation chez le jeune de la capacité de faire des choix en étant mieux informé, mais également en ayant accès à de meilleures ressources. Les stratégies de réduction des méfaits les plus répandues en matière de drogues sont, bien sûr avec l'alcool, drogue légale. Ce sont, par exemple, les opérations Nez rouge (où l'on peut demander que notre voiture soit ramenée quand on a trop bu) ou encore les parents qui demandent un «chauffeur désigné» lorsque leurs jeunes prévoient une sortie alcoolisée. La «grande illusion» entretenue par le discours de la loi est que la disponibilité des drogues est responsable des motivations à les surconsommer; il s'agit ainsi de faire disparaître ces drogues de l'environnement pour solutionner tous les problèmes et d'axer la prévention de la toxicomanie sur la nécessité de dire non à la drogue (illicite, bien sûr). Ce raisonnement complique grandement la tâche des intervenants qui cherchent à favoriser des outils de prévention qui s'inscrivent en promotion de la santé. C'est qu'à la prévention des méfaits liés aux usages problématiques de drogues, il leur faut ajouter la réduction des méfaits... liés aux discours de la loi.

7. DENIS, E. (1996) La modération a bien meilleur goût, mais... *Interface*, Vol. XVII (1) 53-55.

Mon souligné et mon contenu dans les parenthèses.

8. (1995) La réduction des méfaits, *Echo-toxico*, Vol. 6 (2) septembre.

9. Expression de COMPTE-SPONVILLE, A. (1989) La grande illusion. *Autrement*, 106, 69-72.

10. BEAUCHESNE, L. (1992, 2^e éd.) La légalisation des drogues pour mieux en prévenir les abus. Montréal-Suisse : Le Méridien-Georg, et BEAUCHESNE, L. (1996), Politique canadienne en matière de drogues, mémoire présenté pour le comité permanent de la santé Ottawa.

La prévention des toxicomanies : une occasion pour l'école ?

Roger LONFILS ¹

Le terme drogues contient des définitions multiples reflétant chez les acteurs de l'école leur inconscient, leurs inquiétudes,...

L'école est-elle un lieu contestataire ou normatif, reflet d'une société osant la mise en question, donnant à chacun les atouts pour s'auto-construire ?

Travailler les représentations mentales de chacun des partenaires et mettre en place des programmes de formation en ce sens ne peut que faire jaillir des changements profonds.

La place du service public se situe à différents niveaux : dans le cadre communautaire, responsable de l'éducation et de la prévention en santé : recommandations, subsidiation de projets d'action et de formation, décentralisation.

Le regard posé ici ne veut surtout pas exprimer une position unique que l'Administration posséderait en matière de prévention des assuétudes.

Multiplicité de définitions et multiplicité des représentations

Le problème des toxicomanies se dilue à l'extrême dans une multiplicité de définitions, de références, de conséquences possibles : santé et société, consommation et vente, plaisir et transgression, risque et violence, ... qui expriment certainement les représentations de chacun; certaines images semblent jetées par certains comme un frein à l'ouverture d'une discussion, d'un débat, niant le rôle possible de contestation de l'école. Préciser le problème des assuétudes est une priorité surtout dans le cadre des représentations mentales de chacun des partenaires ou des groupes de l'école qui se côtoient ou s'affrontent, leurs enjeux sont différents; ils ne se situent même pas sur un même niveau. Lorsque chacun - et d'abord l'adulte - aura cerné ses enjeux propres, personnels et ceux qui sont siens en tant que représentant d'une place et d'un rôle qu'il tient ou est sensé tenir dans l'institution, la question (et le problème) des toxicomanies pourra être travaillée.

Le concept de prévention des toxicomanies se rythme au gré des perceptions de chacun : du trafic à la consommation, de la consommation occasionnelle à la dépendance, de produits plutôt inoffensifs à d'autres

assurément dangereux, du loisir à la marginalisation, du plaisir et de la "transgression formatrice" de l'adolescent à la violence dans la société, de l'anxiété des adultes à l'incompréhension entre générations; la prévention des toxicomanies reprend dès lors de multiples réalités et fantasmes et permet ainsi à chacun de se situer dans une optique où il lui est facile de se convaincre d'avoir raison.

Dans une optique résolument préventive, il convient de laisser ici à ceux qui en ont la charge et le rôle, d'une part l'aspect répressif du trafic, voire même de certains aspects de la circulation des stupéfiants que l'on ne devrait jamais confondre avec la prévention, d'autre part le suivi des toxicomanes, spécialement héroïnomanes. Les démarches de promotion de la santé se situent en amont, le plus souvent, des problèmes évoqués ci-dessus.

La normalisation de la pensée dans la demande préventive

Première approche : information

Une demande de l'école peut se tourner préférentiellement vers des programmes d'information, de démonstration, de mise en garde : la gendarmerie, via son programme de présentation des produits, répond particulièrement à ce type de

Mots-clés :

Assuétudes, contestation, normalisation, Promotion de la santé, Service public.

"L'école est le lieu privilégié de rencontre de la règle et de sa contestation..."

Libération du 4 avril 1996.

1. Directeur, Direction de la Promotion de la Santé, Direction générale de la Santé du Ministère de la Communauté française.

demandes, montrant d'une manière directe les produits, leur circulation, leur dangerosité, leurs caractéristiques physiques voire physico-chimiques; ce type de programme répond à la crainte et à la peur et laisse chacun - éducateur, enseignant, parent et direction - devant une anxiété qui ne peut que s'amplifier (exagérant les risques quotidiens des toxicomanies à l'école, méconnaissant la dangerosité de certains types de consommations plus rares, l'information basée sur le risque des produits amplifie les réactions de peur et ne donne que peu de solutions)

C'est souvent le cas dans un contexte de consommation au sein de l'école, événement qui peut, pour une direction, être difficilement gérable face à la revendication des parents pour une école "propre", la poussant à chercher, pour prévenir les toxicomanies, une réponse sécurisante de la part de ceux qui leur paraissent confrontés directement au problème des toxicomanies. Une approche immédiate de la prévention des assuétudes se situera dans une optique plus résolument thématique; elle visera souvent à résoudre un problème qui s'impose ou qui se perçoit dans l'urgence; cette approche se situera plutôt dans un continuum de l'ensemble de la prévention et de la lutte contre l'usage et la circulation des drogues.

Face à un problème de consommation intra-scolaire, il semble malaisé, voire inopportun de répondre autrement que par une réponse qui envisage directement le problème visé. C'est d'ailleurs souvent ce que font certaines associations qui dans un premier temps dédramatisent une situation, la débloquent mettant ainsi une pause avant une action plus approfondie. Cette approche immédiate néglige volontairement d'envisager et donc d'aborder certains aspects du problème des toxicomanies : notion de plaisir, de risque, passage initiatique et formatif, adolescence et rupture adulte, appropriation personnelle des idées en les rejetant préalablement, révolution intérieure, évolution de la société, passion et création, liberté, individualisme et société... La première approche devient dès lors un mal nécessaire, notre dernier recours contre les égarements des jeunes, une approche disciplinaire de la prévention, (une vision correcte du risque pour une vie correcte en société).

La gendarmerie n'est pas seule, bien sûr, à insister sur de tels programmes. Beaucoup d'initiatives s'inscrivent encore dans cette démarche immédiate et thématique : elles portent avec elles la

certitude de la pertinence en terme de priorité de santé publique ou de société, d'une réponse adéquate à un problème posé; non limitée aux toxicomanies, elle est encore présente en matière de tabagisme, médicaments,...

Seconde approche: la responsabilisation

La seconde approche vise le plus long terme; elle s'inscrit dans la conviction qu'un problème ne se résout pas dans un stade aigu, en faisant peur, mais se programme dans une discussion multiple, des échanges répétés, un travail en profondeur. Les mots clés deviennent responsabilisation, respect, éventuellement liberté; les programmes font également référence aux valeurs de la société, mais celles-ci ne semblent plus imposées avec la même vigueur comme une norme incontestable, mais comme une norme à accepter. On fait moins référence à une sauvegarde de la société, un sursaut devant un danger.

Pourtant, fondamentalement, ces deux approches ne s'opposent pas vraiment; en effet, la normalisation est le terme final du programme, persuadé que la valeur zéro est l'idéal à atteindre, les initiatives entreprises visent toutes un objectif (impossible) de santé publique ou de norme sociale, la différence essentielle se situant, non sur l'objectif final à atteindre, mais sur les objectifs intermédiaires et les stratégies utilisées (information neutre, scientifique, alarmiste, pédagogique, à visée participative, responsabilisante...). Ainsi que Schoonbroodt² le reprend dans ses études sur les actions en matière de tabagisme: "...Cet idéal s'apparente à la conception d'optimalité : il existe une solution "optimale" à trouver..." dans une optique de changement planifié... Il s'agit dès lors d'être opérationnel". Cette conception rationnelle des comportements nous reconforte et nous rassure provisoirement dans la conviction que les actions sont adéquatement choisies et menées. A propos du tabagisme, il était assez évident que les chiffres de consommation ne pouvaient que remonter en Belgique et que d'autres surprises risquent bien d'apparaître chez les jeunes dans d'autres types de consommations ou de comportements à risque : l'objectif de santé publique ne semble pas recevoir une approbation généralisée de la population qui paraît bien préoccupée par d'autres

2. SCHOONBROODT C.,
"La prévention du
tabagisme chez les jeunes,
recherche et intervention -
étude épistémologique,
thèse de doctorat, UCL,
1996, pp. 149 et suivantes.

soucis légitimement plus importants et qui considèrent cet objectif de santé publique peu prioritaire; c'est à ce niveau et avec les populations concernées qu'il faudra définir l'éventuel problème d'assuétudes. Dans les deux types d'approches, le problème de société ou de santé publique qui se pose a une solution idéale qui est envisagée dans la certitude d'avoir raison et des stratégies sont mises en place. Selon les orientations et choix, on informera, on protégera, on surveillera, on responsabilisera, ... Les interventions diverses visent de toutes façons des comportements normés, définis par et au nom de la société des adultes (les jeunes ne forment-ils pas la société de demain?).

Les comportements comme facteurs évolutifs de la société

Y a-t-il place pour une autre approche complémentaire qui envisage les événements qui arrivent comme devant arriver dans une société en évolution, formatifs pour les individus dans leur recherche d'eux-mêmes, évolutifs pour la société qui naturellement a tendance à se fixer, voire se figer dans la torpeur des adultes ? Le plaisir, l'oisiveté, la passion, le risque, l'indiscipline, sont-ils valeurs autant que le travail, la sagesse, la discipline, le respect, ... Dans ce système de valeurs en rupture de la société existante (mais peut-être pas celle de demain), la drogue a-t-elle une place à tenir ? ainsi que tout plaisir défendu ? Ce discours est-il pervers ou envisageable ? Admettre cette approche, c'est accepter l'existence des écarts de l'autre, qu'ils sont éventuellement menaçants en soi dans la société dans laquelle je circule aujourd'hui mais que ces phénomènes de rupture et de marginalisation ne peuvent être identifiés comme éléments positifs ou négatifs dans l'évolution globale et à long terme de la société (ils ne s'avèrent pas plus dangereux à terme que certains comportements d'enrichissement personnel, de détournement, etc., préjudiciables également). On entre bien sûr dans d'autres types de considérations: la prévention des assuétudes est sans nul doute une priorité à l'école; mais ce qui devient important sont les représentations mentales de chacun des partenaires ou groupes de l'école. Ces entelles qui doivent faire l'objet d'une première attention. Les différents partenaires de l'école sont multiples et les représentations de chacun

par rapport aux toxicomanies trouvent leur justification dans un vécu individuel et dans un rôle assigné au sein de l'école; mais dans le contexte scolaire, la possibilité d'un discours divergent devient vite menaçante; l'unicité de la pensée est un élément important et s'oppose au droit théorique à la parole, à la volonté de participation et à la contestation. La pensée spontanée (et changeante) du jeune se heurte à la pensée raisonnée de l'adulte, aussi bien à l'école que dans certains milieux familiaux. Comment comprendre que la parole de l'éducateur soit contestable dans le cheminement personnel d'un individu ou dans le cheminement des individus au sein d'un groupe.

Les enjeux de chacun, les représentations mentales, reflètent autant la réalité des assuétudes à l'école que les assuétudes elles-mêmes; dans ce contexte, s'élève une plainte, réelle celle-là, de violence, de risque de dépendance, mais également de revendication, d'autonomie, de choix, de liberté, de plaisir;

Le rôle du service public (Communauté française)

Comment le service public, l'Etat (ou l'entité fédérée) va-t-il y trouver sa place ? Il peut se situer comme lieu d'ouverture, s'il se fixe des limites dans son rôle et s'il est conscient de ce qu'il représente. Les approches et tendances sont multiples, les responsabilités publiques sont très nombreuses entre le curatif, le préventif, le socio-culturel, le sécuritaire et l'éducatif, dès lors, la prévention des toxicomanies ne peut être une et la politique qui la sous-tend ne peut être unique.

Promouvoir le questionnement, la diversité

Si la politique doit se situer dans un cadre global d'une politique donnée - celle-là est nécessaire car à la base du contrat entre l'électeur et l'élu - la volonté de promouvoir la diversité, les expériences, les questionnements, ... surtout ce qui semble novateur ou osé serait bien sûr la première recommandation. Un plan de prévention évident, tellement évident qu'il serait incontestable et que chacun ne pourrait que l'admettre peut sembler attractif en première analyse; il porterait avec lui l'intransigeance de la certitude. Cette diversité et cette multiplicité comportent inévitablement un certain risque de saupoudrage que l'on doit admettre: les moyens de la Communauté française sont limités et

aucun programme de grande envergure ne peut être mis sur pied; seuls des partenariats et des actions pilotes sont possibles. Cette volonté d'actions multiples, comme un essaimage, reflète une volonté d'agir.

Maintenir l'initiative des projets dans les associations et institutions

Mise à part une information de type administratif, légale ou d'avertissement (par exemple circulaire pour le corps médical), la Communauté n'a eu que peu de volonté de produire, créer et même d'initier de nouveaux projets. C'est au secteur local associatif ou institutionnel de prendre des initiatives et de renforcer ainsi la diversité. On peut espérer, sans trop y croire, que la volonté de décentralisation affirmée dans le nouveau décret de promotion de la santé ne se limite pas à des actions visibles et concrètes ni à l'ouverture de lieux de rencontres mais soit créatrice d'interventions originales et novatrices du terrain.

Ce souci de promouvoir les multiples initiatives va de pair avec la promotion de questionnement, plutôt que la promotion des idées "intelligentes". Qu'est ce qui fait problème à une école lorsqu'elle fait appel à un service préventif ou répressif? En quoi le problème de la consommation par quelques élèves lui fait problème? La construction d'un projet d'école qui mettrait dès ce moment les partenaires dans la discussion pourrait être intéressante. Identifier les acteurs, cerner le problème, définir la réalité de chacun³, (quelles sont les craintes de la direction: perte d'élèves, réputation école? - les craintes des professeurs: violence, suivi, absentéisme? - les craintes des parents: fantasmes de la dépendance, héroïne? - les craintes ou les désirs des élèves: liberté, atteinte du groupe d'appartenance?). Si ces expériences pourront être rapportées, elle ne feront jamais l'objet d'un dossier pédagogique de bons remèdes, car ce serait nier notre propre construction de notre "à vivre" que nous devons réaliser pour modifier continuellement notre "vécu".

En quoi la Communauté française eut-elle intervenir dans ce type de démarches? Uniquement sans doute en laissant des espaces de temps, d'horaires, d'argent, des espaces libres (quand comprendra-t-on que ce qui est important dans l'enseignement secondaire est surtout ce qui ne sert à rien?). Ce travail en profondeur n'exclut en rien des actions immédiates: si elles se traitent dans un contexte d'analyse d'une problématique, on se retire de ce qu'on appelle un problème et on se situe dans ce qui fait problème pour la personne ou pour

l'institution qu'elle représente. L'information et la discussion sur la dangerosité du produit, sur la violence, sur la loi, sur la santé, ... n'ont de place qu'après l'expression des positions des personnes ou des groupes dans leur volonté de remettre en question leur acquis; donné avant, les messages s'imposent comme des vérités abstraites que nous refusons, oublions ou acceptons sans réfléchir.

Soutenir l'éducation pour la santé à l'école avant les actions visibles

Ce que l'on vient de préciser est une démarche bien loin des campagnes, actions grand public, visibilité du secteur, co-sponsorisation, images publicitaires... Elles relèvent de la conviction profonde que l'éducation des jeunes (et des adultes s'ils se considèrent toujours comme des êtres indisciplinés capables de changer leurs idées) est la façon de modifier une société dans le sens d'une évolution. C'est en ce sens que certaines associations ou institutions travaillent ou entreprennent des formations "en reconnaissant à chacun la capacité de s'auto-construire". Toute autre démarche n'est pas inintéressante mais se situe dans un autre contexte.

On relèvera encore que l'école n'est pas seule dans cet espace de réflexion: les actions dans les Mégadancings⁵ portent, sans à priori, sur un sujet pourtant bien plus épineux que l'alimentation ou le tabagisme.

Favoriser les passerelles entre les secteurs toxicomanie et éducation pour la santé en Communauté française

Le secteur toxicomanies de la Communauté française est riche en réflexions qui devraient servir d'inspiration aux associations du secteur éducation pour la santé: un des problèmes les plus aigus dans ce qu'il soulève de remise en question de la société, dans ce qu'il risque comme effet destructeur, dans ce qu'il sous-tend comme violence physique et psychologique est envisagé par beaucoup dans une grande relativité alors que les acteurs de prévention du tabagisme (pour prendre un des exemples) s'associent de plus en plus dans un cadre d'intolérance, d'interdiction.

En guise de conclusion...

Je me contenterai de reprendre ce qui doit bien sûr être à la base de toute transmission de connaissance à l'école "...rien ne peut prédire qu'il (l'élève) va développer une connaissance conforme à celle qu'on veut lui enseigner; mais par contre, celle-ci sera viable pour lui et selon lui, en fonction de ce qu'il poursuit"⁶ ■

3. GELINAS A., FORTIN R., SCHOONBROODT C., formation à la méthodologie du changement émergent, notes de formation, IDCE, Bic, Québec (remarque: il est fait allusion ici au travail de ces auteurs sans référence à un texte précis).

4. POURTOIS J.P., DIERKENS C., HUMBEEK B., NISOLLE N., Prévention scolaire des drogues et autres toxicomanies, rapport d'activités, C.E.R.J.S., Université de Mons, mars 1995.

5. VAN Tournout A., Projet Megadancing dans la région de Tournai, rapports 1997, conférence de presse, ...

6. SCHOONBROODT C., *ibid.*, page 187.

7. MALHERBE J.F., Autonomie et Prévention Alcool, tabac, sida dans une société médicalisée, Collection Catalyses, 1994.

Revue de presse sur les drogues et les problèmes liés aux toxicomanies et aux assuétudes

Voici, en quelques lignes, un aperçu des informations parues dans la presse cet été.

Alors que la Belgique n'a décidé que de faire de la consommation du cannabis sa "plus basse des priorités", le Luxembourg, par la voix de ses ministres de la Justice et de la Santé, a opté pour un assouplissement considérable de sa législation en matière de toxicomanie. En effet, fin août, la loi luxembourgeoise fera désormais la différence entre drogues "douces" et drogues "dures" et supprimera les peines d'emprisonnement pour les consommateurs de cannabis et de ses dérivés. De plus, un programme de distribution sélective et gratuite d'héroïne sera mis sur pieds.

Jusqu'à présent, la loi de 1973 réglementait toujours la lutte contre la toxicomanie en infligeant des peines de prison de 3 mois à 3 ans et une amende pouvant aller jusqu'à 100.000 F. Dorénavant, les peines de prison seront donc supprimées pour les seuls consommateurs de cannabis, mais les amendes seront maintenues. De plus, deux nouveaux programmes seront mis à l'essai. L'un concerne la prescription gratuite, sous contrôle médical, d'héroïne à des toxicomanes de longue durée et pour lesquels les traitements de substitution par la méthadone n'ont pas marché. L'autre concerne la création de locaux spécifiques, propres et hygiéniques, destinés à accueillir une quinzaine de toxicomanes qui pourront y consommer des drogues dures.

Une proposition a également été faite en vue de revoir à la baisse les peines de prison pour les utilisateurs de drogues dures ainsi qu'à légaliser les programmes de substitution par la méthadone et la distribution de seringues aux toxicomanes.

En juillet dernier, les ministres de la Justice et de la Santé du Bénélux se sont réunis au Luxembourg en vue d'examiner comment rapprocher leurs législations et leurs pratiques en matière de toxicomanie. Le Luxembourg proposera également une politique criminelle commune aux 15 pays membres lors du prochain sommet du 4 décembre.

Comme on le voit, les choses bougent chez nos voisins grands-ducaux. Par contre, en Belgique, la révolution pourrait bien venir du côté du ministère de la Santé et des Affaires sociales. Elle concerne l'enregistrement et l'éventuel remboursement des médicaments homéopathiques et la reconnaissance des médecines dites "non conventionnelles".

En fait, la Belgique est à la traîne et s'est fait tirer l'oreille par la commission européenne pour n'avoir pas encore mis en application la directive sur les médicaments homéopathiques. Le texte est entré en vigueur en 1995, mais n'est toujours pas suivi par notre pays à l'encontre duquel la Commission européenne a d'ailleurs entamé un procédure pour non respect de la législation européenne, discrimination et distorsion de concurrence entre fabricants de médicaments. Pas moins !

Jusqu'à présent, les médicaments homéopathiques, vendus en pharmacie, ne bénéficiaient que d'une tolérance ; ces produits n'étant pas considérés comme des médicaments, ils n'étaient soumis à aucune procédure d'enregistrement et ne subissaient aucuns tests relatifs à leur qualité. Les choses vont donc changer : une procédure d'enregistrement simplifiée leur sera appliquée qui assurera ainsi le patient de leur innocuité. Une procédure de régularisation souple sera mise en place afin de ne pas devoir retirer ces médicaments de la vente en attendant leur enregistrement.

Il n'y a cependant pas encore de décision politique prise concernant leur appellation, la nécessité ou non d'inclure une notice explicative comme pour les autres médicaments ou sur l'opportunité d'indiquer clairement qu'il s'agit d'un produit homéopathique ; de même, il n'y a toujours pas de règlement concernant leur prix et - encore moins - leur éventuel remboursement par l'Inami.

Pour terminer, suite et sûrement pas fin du feuilleton "anti-tabac". Un accord historique a été conclu entre la Floride et les cigarettiers américains : l'Etat de Floride recevra 11,3 millions de dollars en 25 ans pour compenser l'aide apportée aux personnes atteintes de maladies liées à la consommation de tabac et, en contre partie, cessera ses procès contre les fabricants de cigarettes.

Danielle Dombret
Secrétaire-documentaliste à Prospective Jeunesse



disponibles à Prospective Jeunesse

Manuel du responsable d'institution. Gestion des ressources humaines et mise en projet

Michèle Garant - EVO, Chronique sociale

Cet ouvrage, essentiellement pratique, se veut un guide tant pour les décideurs que pour les responsables eux-mêmes qui se lancent dans la gestion d'un établissement social, scolaire ou éducatif.

La prévention de la délinquance en Europe. Nouvelles stratégies

Sous la direction de Patrick Hebberecht et Fritz Sack - L'Harmattan

Plusieurs pays européens ont développé dans le courant des années 80 un nouveau discours, de nouvelles pratiques et structures dans le domaine de la prévention de la criminalité. Cet ouvrage montre la diversité des modèles de prévention, leurs évolutions, l'importance qu'y prend toujours le niveau local (ville ou quartier), l'effort pour intégrer l'action des différents participants - justice, police, administrations étatiques ou locales, travailleurs sociaux, secteur associatif, secteur privé ... -, le contenu des programmes, les relations avec la recherche et, enfin, la montée en puissance des préoccupations sécuritaires.

Toxicomanie et parentalité

Dr Nicole Boulanger (Eds.) - Fonds Houtman

De plus en plus, l'aide aux parents ou futurs parents toxicomanes se "professionnalise". Un suivi médical et obstétrical adapté, la mise en place de réseaux, un travail en équipe multidisciplinaire, permettent d'envisager un encadrement des parents, une aide à l'arrêt de leur toxicomanie. Et partant, de favoriser le développement de l'enfant en évitant, chaque fois que c'est possible, son placement en famille d'accueil ou en institution.

Notre cerveau est un drogué. Vers une théorie générale des addictions

Eric Loonis - Presses universitaires du Mirail, 1997

"C'est ma drogue", dit-on souvent pour désigner des dépendances aussi variées que la cigarette, le travail, la sexualité, les relations sociales ... Propos quotidiens, proverbes, pensées de philosophes renvoient ainsi à l'intuition d'une *toxicomanie sans drogue* que reprend à son compte le concept moderne et scientifique d'*addiction*. La neurobiologie la plus récente va même jusqu'à démontrer que c'est de manière addictive que fonctionne notre cerveau dans ses mécanismes les plus fins et les plus intimes, source de ces dépendances que sont les *addictions de la vie quotidienne*.

Toxicomanie et parentalité

Dr Nicole Boulanger - Fonds Houtman

La présente brochure se veut être le témoin de l'existence d'outils, de logiques d'interventions susceptibles de contribuer par leurs réponses, mais aussi par leurs questions, à l'enrayement d'une spirale, celle de la marginalisation de toxicomanes futurs ou jeunes parents et de leurs enfants. Pas de recette cependant, pas de remède-miracle. En raison du caractère très épineux des problèmes soulevés et du contrôle social dont ils sont massivement l'objet, l'abord proposé a tenu à faire écho à un mode de penser et d'agir empreint de relativisme, à interroger les croyances et les cadres éthiques de référence.

La méthadone

Sylvie Geismar-Wieviorka, Claude Guionnet et Gilles Guis - Que sais-je ?

Un fascicule bien fait, concis, qui fait le tour de la question de la méthadone et des méthodes de substitution.

Sociologie de la jeunesse

Olivier Galland - Ed. Armand Colin, Paris, 1997, 247 pages

La jeunesse est une catégorie aux contours incertains. A quel âge commence-t-elle, à quel âge finit-elle ? Cette simple question soulève un ensemble de difficultés théoriques et pratiques. Plutôt que de chercher une définition autour de l'âge biologique, objective mais forcément arbitraire, la sociologie doit montrer comment l'âge est une production sociale qui a évolué au cours de l'histoire et qui varie en fonction des situations sociales.

PROSPECTIVE JeunesseE

rue Mercelis 27 - 1050 Bruxelles

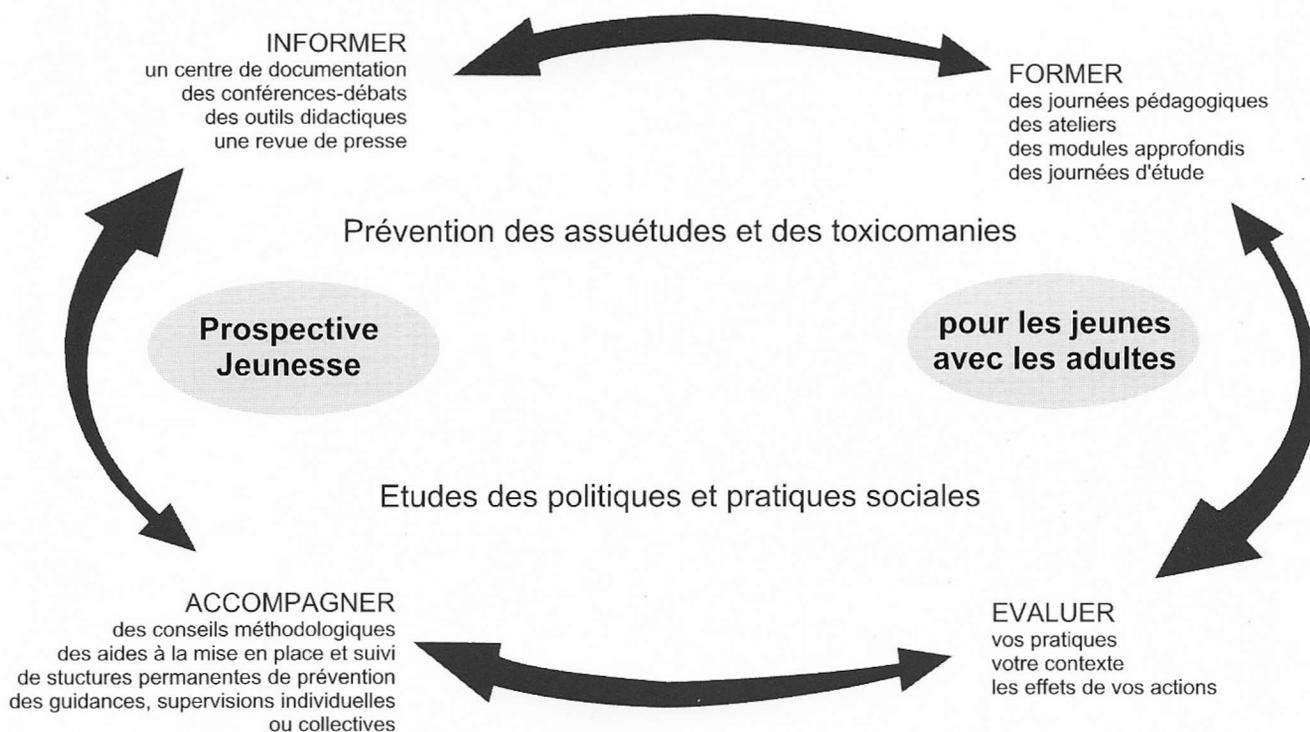
Tél : 02/512.17.66 - Fax : 02/513.24.02

Adresse E-MAIL : prospective.jeunesse@skynet.be

<http://www.prospective-jeunesse.be>

Heures d'ouverture : de 8h30 à 17h

Compte bancaire : 210-0509908-31



S O M M A I R E

Editorial Henri-Patrick CEUSTERS et Martine DAL	1
L'audiovisuel et la Promotion de la Santé : la collection Education pour la Santé de la Médiathèque : un outil au service des éducateurs Eric VANDERSTEENEN	3
DOSSIER "ECOLE ET PREVENTION" - tome 2	
• Con-mp-tes d'été Claire FREDERIC	11
• Cheminement et balises : une expérience d'action communautaire aux abords d'une école Sylvie TOUSSAINT	15
• L'information dans le processus de prévention : visées et limites Patricia SEUNIER	19
• Les programmes de prévention d'abus des drogues en milieu scolaire Line BEAUCHESNE	23
• La prévention des toxicomanies : une occasion pour l'école ? Roger LONFILS	27
A propos de la revue de presse de Prospective Jeunesse	31

